L'ÉCHO DES MURAILLES

JOURNAL DE L'ASSOCIATION DU CHÂTEAU D'ALLÈGRE
N° 18-2019

L'édito du Président

Elle est là, face aux Cévennes, cette belle table d'orientation !

Comme prévu, après le succès de la campagne de financement en 2017 et avec l'aide de la municipalité et de la dernière réserve parlementaire de Fabrice Verdier, la table a vu le jour en 2018. Un dernier coup de collier, pour finaliser la plateforme avec le chantier Rempart de l'été, conjointement avec l'équipe de Familles Rurales, la réalisation du mur support et la pose par Sylvain, la barrière de protection par Cyril, enfin nous pouvions l'inaugurer lors des journées du patrimoine en septembre.

Les bénévoles de l'association peuvent être fiers d'avoir mené à bien ce beau projet. Au-delà de la réalisation en elle-même je retiens la mobilisation générale pour aboutir, pour discuter des différentes solutions, bref le travail d'équipe. Nous avons besoin de projets pour avancer, en 2019 la poursuite de l'aménagement du jardin médiéval donnera à tous l'occasion de s'investir, anciens et nouveaux qui nous ont rejoints cette année.

Dans votre journal comme chaque année vous pourrez apprécier le bilan des réalisations et manifestations de l'année, nombreuses et variées, avec notamment les 2èmes journées d'Histoire et d'Archéologie à Salindres, très intéressantes. Un mot sur la fête qui a un côté verre à moitié vide, avec une fréquentation moindre, et à moitié plein avec une organisation cuisine au top, merci à Bruno, Brigitte et aux bénévoles qui ont vraiment fait un super boulot ! Rendez-vous le 20 juillet 2019, nous aurons le plaisir de retrouver Cabre Can pour une belle soirée d'été.

Remercions chaleureusement les bénévoles, les partenaires qui nous aident financièrement parlant ou en nous prêtant du matériel, les communes d'Allègre-Les Fumades et Saint Ambroix, la communauté de communes Cèze Cévennes, l'Office de tourisme, la région Occitanie, l'état via Jeunesse et Sports et les entreprises du secteur, partenaires fidèles.

Bonne lecture !

Bernard MATHIEU

CHRONIQUES DU CHÂTEAU

Chantiers du samedi :

L'année 2018 a été marquée par l'aboutissement de deux projets qui flottaient dans l'air depuis plusieurs années : la table d'orientation et le jardin médiéval. Ces deux réalisations sont dans la droite ligne de la dynamique entamée il y a quelques années concernant l'aménagement paysager du site du castrum d'Allègre. C'est le fruit d'un gros travail fourni par une équipe de bénévoles toujours aussi enthousiastes et qui se renouvellent. Nous avons

accueilli cette année Amandine, une archéologue qui sera à même de nous apporter ses lumières sur le site, accompagnée de ses amis. Nous enregistrons le retour de Yannick Souchon qui travaille depuis des années sur les différents coseigneurs d'Allègre. N'oublions pas Lucien qui malgré ses 92 ans, vient régulièrement partager notre repas.

Avant de revenir sur les principales réalisations de l'année, intéressons-nous aux autres activités des bénévoles le premier samedi du mois.

Le débroussaillage a beaucoup occupé nos bénévoles cette année. Un printemps humide et un été orageux ont grandement

encouragé la repousse de l'herbe et des arbustes. La programmation de deux concerts dès mi-juin nous a obligés à nous attaquer très tôt au débroussaillage dans les zones accueillant du public. Toute une armada s'est emparée des cisailles et débroussailleuses et s'est dispersée dans les divers recoins du château. Mais la chaleur et l'humidité de l'été nous ont obligés à recommencer cet automne car on avait l'impression de n'avoir rien fait. Afin de diminuer cette repousse, un gros travail de dessouchage a été entrepris un peu partout dans le castrum, notamment aux abords du jardin médiéval et sous la maison Loubier. Un gros travail a été mené aussi près des maisons du village afin de les dégager de la garrigue. Je profite de cet article pour rappeler que ces maisons appartiennent à des personnes privées et que leur accès peut être dangereux.

Nous avons profité de l'aide apportée par Adrien Caillard, avec sa pelle mécanique, pour agrandir l'espace dédié à la cuisine lors de la fête d'été. Les jeunes (Alexandra, Camille, Théo, Pierre et Maddyson), entourés par Jacques, François et Serge ont aménagé cet espace. Ils l'ont aplani et ont construit un mur en pierre sèche pour soutenir la terre située au dessus.

D'ALLÈGRE 2018

De sont côté, Richard a construit un escalier pour accéder plus facilement à la vanne de la cuve, située près de la Maison Laurent

Vincent. Auparavant, avec l'aide de Cyril, des chenaux ont été installé sur la maison Laurent Vincent afin de pouvoir, à terme, alimenter cette fameuse cuve. D'autre part, Lionel et Paul ont déplacé la barrière de sécurité qui protégeait l'accès au mur sud en vue de laisser plus de place aux intervenants de Familles Rurales qui doivent le reconstruire prochainement. Afin d'embellir l'espace situé entre l'enceinte extérieure, le village et la calade, le muret a été étendu et rehaussé.

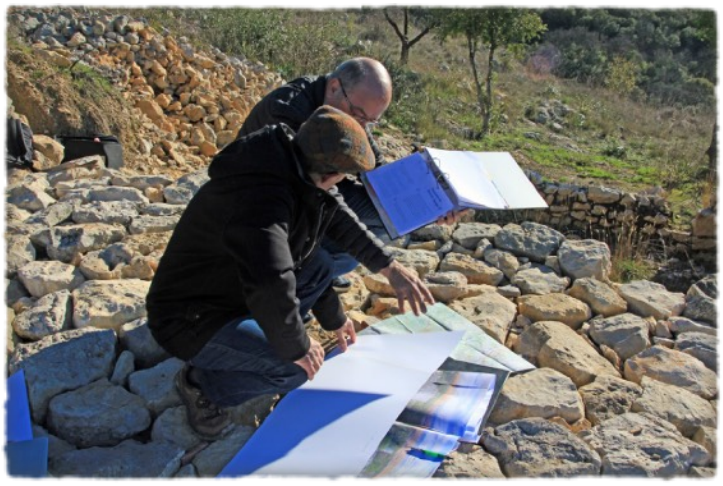

Fin janvier avec la visite de M. Didier Pilière nous avons initié la commande des trois éléments en pierre de lave constituants la table d'orientation. L'offre de sa société ayant retenu notre attention. Munis de leur plan, Bernard Mathieu, Bernard Rouvière et Jacques Rey se sont retrouvés avec lui sur la plateforme pour choisir l'emplacement définitif et la disposition des trois éléments. Par chance, la journée était magnifique avec un ciel limpide qui permettait de voir parfaitement tous les détails du paysage. Le but était de repérer les sommets caractéristiques pour en reporter le nom sur le plan. Le samedi suivant, les bénévoles ont entrepris les

travaux préparatifs sur la plateforme en pierre sèche accueillant la table. Ces travaux ont consisté à faire une saignée sur la plateforme de la taille du muret de pierre supportant la table afin de couler des fondations ferraillées permettant une bonne assise. Cette opération, réalisée au mois de mars, sous la houlette de notre maçon en chef Sylvain, a bien failli ne pas se faire. En effet, après l'installation du ferraillage, notre bétonnière a refusé catégoriquement de démarrer et nous n'avions pas de clé à bougie adaptée. On a dû se résoudre à sortir le groupe électrogène et la vieille bétonnière électrique qui daignera faire quelques tours avant d'exploser sa crémaillère ! Après avoir enfin trouvé une clé à bougie compatible, la bétonnière thermique n'a pas voulu démarrer, pas d'étincelle ! Bernard est donc parti en ville à la recherche d'une nouvelle bougie, tandis que Jean-Marc est allé récupérer la bétonnière de sa fille car il était indispensable de couler cette fondation afin de respecter les délais. Ce n'est qu'après le repas, que la production de mortier a pu être

possible et que s'est mise en route une noria de brouettes pour alimenter le chantier, d'autant plus que la bétonnière thermique a été réparée par Bernard. C'est au mois d'avril, que Sylvain a commencé à construire le mur de soutien de la table d'orientation avec l'aide de toute une équipe. Les uns faisant des allers-retours avec la brouette mécanique afin d'aller chercher le sable nécessaire pour que les autres fabriquent le mortier. C'est à cette occasion que

nous avons accueilli Laurence Sujkowski, nouvelle correspondante de Midi-Libre qui a découvert le site et partagé notre repas. Une étape importante dans la réalisation de notre projet a eu lieu au mois de mai, après avoir réceptionné les épreuves à l'échelle 1, que nous a envoyé l'entreprise chargée de la réalisation des plaques. Il s'agissait de contrôler la désignation des différents lieux portés sur l'esquisse et d'en éliminer quelques-uns afin de ne pas surcharger le dessin. Nous avons fait venir Bruno Guy, grand connaisseur de la région, pour mener à bien cette tâche. On en a profité pour disposer sur le muret en construction ces esquisses afin d'avoir un premier rendu et faire une belle photo de groupe des bénévoles présents ce jour-là. C'est au mois de juillet que le niveau définitif du mur de soutien de la table a été atteint et que Sylvain a préparé le lit de mortier accueillant les plaques de laves émaillées. Ces dernières ont été installées très délicatement sur la colle fraiche au mois de septembre. Dans le même temps, Cyril et Richard se sont chargés d'installer une rambarde tout autour de la plateforme. Outre Sylvain, Laurent, Hervé, Bernard(s), Jacques (s), Serge, Jean-Marc, Gilbert, Kamel,

CHRONIQUES DU CHÂTEAU

Claude(s), Paul, plus ceux que j'ai oublié ont participé à la réalisation de ce projet. Il ne pas oublier aussi Famille rurale et les jeunes de REMPART qui ont œuvré cet été pour la consolidation de la plateforme, la construction de la calade d'accès et du mur situé au-dessus. D'autres aménagements autour de la table ont été menés à bien. Ainsi, un passage caladé a été créé sous l'enceinte extérieure. Initié par Alexandra et Camille au mois de janvier, ce passage a été terminé au mois de septembre afin de rendre le lieu plus esthétique et pratique. Afin d'améliorer là aussi l'esthétisme autour de la table d'orientation, le gros clapas de pierres situé sous le four, présents depuis 2004, a été déplacé sous la maison Laurent Vincent. Malgré la forte chaleur du mois de juillet tout le monde s'y est mis et très rapidement le tas de pierre disparue du champ de vision. Beaucoup de ces pierres ont été utilisées pour la fabrication de la calade et du mur évoqués plus haut.

Comme promis, la table d'orientation a été inaugurée le 15 septembre, lors des journées du patrimoine, en présence des

représentants de la municipalité, Mme Coste et M. Claret et de M. Verdier qui représentait le conseil régional. Ce dernier a une nouvelle fois souligné le rôle essentiel des bénévoles dans la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine local. Monsieur Verdier était doublement concerné par cette inauguration car une partie du financement de la table vient de la réserve parlementaire qu'il a attribuée à notre projet lorsqu'il était député du Gard, à la suite d'un concours qu'il avait organisé. La présence d'Anne Creusot-Salle, présidente de l'association du Castellas de Bouquet, nous rappelle qu'elle est à l'origine de ce projet qui a vu le jour il y a une vingtaine d'années. En octobre, Sylvain s'est chargé de terminer le scellement les éléments de la table d'orientation et a peaufiné le surfaçage de l'enduit de la table d'orientation, ce qui lui donne une si belle allure.

L'autre gros chantier de l'année fut la poursuite de l'aménagement du jardin médiéval. Il a fait l'objet à partir d'avril de travaux sous la houlette de Dominique et de Lionel. Comme partout ailleurs sur le site, il a fallu débroussailler les parties non encore « cultiver ». De nouvelles plantations résistantes à la chaleur et à la sécheresse ont rejoint les sauges et le romarin mis en terre l'an passé : trois sortes de lavandes (la lavande vraie ou lavandula officinalis ou lavandula augustifolia, la lavande aspic ou lavandula latifolia et de la sarriette, du thym, de la marjolaine, du fenouil, des poireaux sauvages, de la mélisse et de l'arquebuse. Un cornouiller a été planté près de l'escalier descendant vers la troisième faïsse du jardin. Nos plantes ont bien supporté la chaleur estivale et se sont bien épanouies. Dominique et Lionel sont venus tout de même plusieurs fois pour arroser. Pour cela, la cuve située près de la maison Laurent Vincent a été remplie avec l'eau du puits. La première faïsse du jardin a été nettoyé afin d'être aménagé. Une très belle souche, qui a demandé pas mal d'abnégation, a été retirée. Le mur soutenant la calade au-dessus de la faïsse a été consolidé afin qu'aucune pierre ne s'éboule. Le muret en pierre sèche sous ce mur a été repris par Claude. Afin de pouvoir faciliter l'arrosage, il a été décidé de déplacer, à l'extrémité du jardin, la

citerne qui jusqu'à présent était situé sous la maison Loubier. Pour cela, il a fallu consolider le mur du fond, aplanir le terrain et construire une plateforme afin de l'accueillir. Il ne manque plus qu'à l'habiller avec des branchages pour la cacher. Pour cela, Dominique, Alexandra et Camille ont effeuillées les branches de saules qui serviront à construire un quadrillage permettant de camoufler la citerne. Opération quelque peu ardue car les branches se sont montrées récalcitrantes. C'est en fin d'automne que l'on décidé de créer cinq petites parcelles semées de céréales anciennes. Parcelles délimitées par des pierres dessinant des rectangles, des triangles et un rond. Afin de réduire la repousse de l'herbe et pour réutiliser ce que l'on trouve sur place en quantité, nous avons décidé de recouvrir les allées avec des tuiles concassées. L'entretien du jardin a exigé que l'on vienne souvent en dehors des premiers samedis du mois. De nombreux projets pour 2019 sont dans les cartons pour ce jardin.

L'ensemble de ces travaux a demandé beaucoup de travail de la part de bénévoles souvent nombreux. L'ambiance conviviale et les repas souvent gargantuesques participent à l'engouement de nos bénévoles. On peut en profiter ici pour une nouvelle fois remercier Maryse, Quinou, Annette, Arlette et Marie-Claude qui s'occupent des repas.

Cet investissement est récompensé par le nombre de plus en plus importants de visiteurs. Visiteurs qui passent souvent une bonne partie de

la journée sur le site et en profite pour pique-niquer. De très nombreux randonneurs profitent de leur balade pour visiter le site. De nombreuses

D'ALLÈGRE 2018

associations de marcheurs inscrivent le château dans leurs sorties. Cette année les responsables de plusieurs associations de marcheurs sont venus faire une visite assurée par Lionel et Jacques. Ces derniers ont également assuré la visite du castrum organisé dans le cadre de la semaine cévenole organisée par la ville d'Alès. Cette recrudescence de visites est en corrélation avec la hausse du nombre de connections (près de 120 000) sur le site Internet du château : http://www.chateaudallegre.com. Cette année encore, depuis maintenant 15 ans, tous les élèves de 5ème du collège de Salindres sont venus en visite au castrum après avoir étudié en cours les documents du XIIIème et du XIVème siècles sur la seigneurie d'Allègre. Les relations entre le collège et l'association ont été particulièrement intense cette année. En effet, en collaboration avec notre sœur siamoise l'association Histoire et Tradition, nous avons exposé des sceaux, des blasons et les affiches de présentation du castrum, à trois reprises au collège. Tous les élèves de 6ème et de 5ème ont consacré deux heures de leur temps à la visite en répondant à un questionnaire qu'ils ont travaillé ensuite avec leurs professeurs d'histoire et de français. La deuxième exposition a été installée in extremis car le château devait accueillir un groupe de collégiens italiens mais cette visite a été annulée à la dernière minute en raison d'une météo exécrable. La troisième exposition a été mise en place dans le cadre de la première journée portes ouvertes du collège au mois de juin. En outre, la chorale du collège est venue se produire au château le 16 juin.

Comme chaque année l'association a participé à plusieurs autres manifestations. Au mois d'octobre l'association a participé à la semaine cévenole d'Alès consacré au moyen-âge. En collaboration avec Histoire et Tradition et le Castellas du Bouquet nous avons investi l'espace Cazot à Alès pour exposer l'ensemble de la collection de sceaux, de blasons de gentilshommes verriers, d'affiches de présentation d'Allègre, de Bouquet et de la tour Bécamel ainsi que les films de présentation des deux château ainsi que la maquette d'Allègre et le puzzle géant de l'Historial. De nombreux scolaires ont ainsi pu découvrir le moyen-âge de manière originale. Les bénévoles ont participé à la procession costumée qui a parcouru la ville ainsi qu'au banquet donné sur la place de l'hôtel de ville.

Les 3 et 4 novembre, nous avons organisé les deuxièmes journées d'Histoire & d'Archéologie du Gard dans le cadre de la FAHG. Cette manifestation a été organisée par quatre associations : AREHIS, le Château d'Allègre, le Castellas de Bouquet et Histoires & Traditions, avec le soutien de la municipalité de Salindres et la Région Occitanie. Pas moins de 26 associations étaient présentes pour cette manifestation. Au programme : neuf conférences, deux sorties patrimoniales, des expositions dévoilées par plusieurs associations de sauvegarde du patrimoine, des jeux, des ateliers et des animations assurées par les Joyeux Mineurs et la troupe médiévale des Sans Terre de Régordane. Les conférences, très diverses, ont attiré un public nombreux et attentif. On peut tout de même regretter que ce genre de manifestation n'attire pas plus un public de non-initiés.

Les manifestations culturelles ont encore été nombreuses cette année dans le cadre de « l'Été au Castrum » avec un programme ambitieux. Dès le 15 juin la chorale du collège de Salindres est venue pour donner une aubade sous la direction de Didier Fasolo, leur professeur. Tôt dans la soirée, le public est déjà nombreux, constitué essentiellement par les parents des élèves chanteurs. La soirée verra se succéder chanteuses et musiciens en herbe. La scène, encombrée d'instruments et de micros, n'a pas manqué de poser quelques problèmes à René, notre sonorisateur. Le lendemain, c'est Vincent Tronc qui nous a proposé un concert intitulé « la musique des mots » composé de chansons avec des textes percutants. On peut regretter que peu de spectateurs se soient déplacés pour un artiste talentueux (multi instrumentiste) et attachant. Après un mois de pause; le spectacle a repris à la veille du 14 Juillet avec une représentation théâtrale intitulée « Shakespire », proposé par Romain Valembois, Thaïs Doliget et Lilian Minas. Les spectateurs ont été séduits par l'interprétation d'une troupe qui connaît bien le château et sait exploiter les possibilités du site pour une mise en scène originale. Changement de registre, le 18 juillet avec de la « Cançon Occitana » avec le groupe Duo Calèu formé par Céline Klisinski et Hervé Robert. Ces derniers nous ont proposé une délicieuse soirée avec des nouvelles chansons nous invitant sur la route de la soie pour un concert intime depuis les Cévennes jusqu'en Asie et l'Orient. Une découverte fortement appréciée par un public conquis. La soirée se terminera sur quelques anciens textes incontournables. Le lendemain 19 juillet, c'était au tour du groupe de jazz Blue Wine Quartet (Thomas Couteau au clavier, Daniel Bourély à la contrebasse, Félicien Di Berardino aux percussions et Michel Mahistre au saxophone) de nous proposer un superbe concert. Les spectateurs ont été gâtés car nos musiciens n'ont pas boudé leur plaisir d'être dans un site enchanteur et c'est durant plus de trois heures qu'ils ont délivré un message musical de très grande qualité. Notre traditionnelle fête médiévale a une nouvelle fois été animée par l'excellent groupe Cabr'e Can qui a fait danser les convives jusque tard dans la nuit. Les Sans Terre de Régordane avaient comme d'habitude installé leur camp au pied des remparts et le groupe Douves et Donjons ont proposé des danses médiévales. De son côté notre ami conteur Fabien Bages a animé les visites du Castrum. Annie Chapelier, députée du Gard, nous a fait l'honneur d'une visite. En septembre, la désormais traditionnelle procession de la Cabre d'or entre Bouquet et Allègre, programmée lors des Journées du Patrimoine a comblé les randonneurs et les gourmands de fougasses cuites au four. La cabre d'or a clôturé cette saison culturelle estivale très éclectique qui a attiré de très nombreux visiteurs dont beaucoup venaient sur le site pour la première fois.

Lionel Haspel

CHRONIQUES DU CHÂTEAU

Les fêtes au Castrum

Cette année, nous avons tenté une expérience en programmant des spectacles au mois de juin, mais, dans le contexte de la Coupe du Monde, ce choix n'était peut-être pas judicieux.

Le premier concert de juin était un conséquence directe des prestations que nous fournissons au collège de Salindres, en effet Monsieur Fasolo, le professeur de musique, nous avait proposé de produire la chorale du collège au Castrum.

Pour la circonstance, la totalité de la scène prêtée par la municipalité avait été montée, Notre sonorisateur, René, avait installé l'intégralité de son matériel pour capter les les différents instruments et les voix des choristes.

Le public fût nombreux mais essentiellement constitué des parents des jeunes qui se produisaient. L'ambiance était bon enfant et décontractée, sauf peut-être pour notre ami René qui a eu du mal à satisfaire les désirs contradictoires de tous les intervenants.

Profitant de la présence de la scène, il avait été décidé de faire venir un autre artiste le lendemain, samedi. Vincent Tronc est venu nous faire part de son univers musical. Des textes percutants, une belle musique, Vincent Tronc est un artiste attachant qui jongle avec aisance de plusieurs instruments, tous les ingrédients d'une belle soirée mais qui n'aura régalé qu'une poignée de privilégiés.

Décidé au tout dernier moment, nos amis de la troupe "À Quoi la Compagnie" ont souhaité nous présenter leur dernière création, une pièce décalée et grinçante, "Shakespire". Romain Valembois était à nouveau à la mise en scène, Thaïs Doliget et Lilian Minas ses partenaires, Hervé Robert sera invité à participer musicalement. Seuls les châteaux du Gard auront le privilège des deux seules représentations prévues pour l'été, la première à Portes qui subira malheureusement la concurrence de la demi-finale de la coupe du monde. La seconde représentation, à Allègre, rassemblera plus de spectateurs mais la fréquentation restera très en deçà des séances des années précédentes. Dommage car nos artistes ont donné comme toujours le meilleur d'eux-même et ont régalé un public conquis qui se montrera généreux à leur égard.

La semaine suivante nous avons accueilli avec grand plaisir pour la première fois nos amis du Duo Calèu, Céline et Hervé.

D'ALLÈGRE 2018

Donc place à la Cançon Occitana qui rencontre son public, d'autant que Céline et Hervé nous donneront la primeur de

nouvelles chansons qui figureront sur leur prochain CD actuellement en préparation.. Ne comptant pas leur temps sur scène, ils accepteront volontiers, à la demande du public, d'interpréter quelques anciens titres incontournables de leur répertoire.

Le lendemain, changement de registre avec le retour d'un groupe de jazz qui nous avait séduit deux ans plus tôt, Blue Wine. Malgré son nom, nous avons à faire avec des artistes locaux puisque le pianiste, Thomas Couteau. réside à Auzon. Si Michel Mahistre, le saxophoniste nous est bien connu, leurs deux autres compères, Daniel Bourély le contrebassiste et Félicien Di

Berardino le percussionniste, ne faisaient pas partie du quartet de 2016. René assurait bien sûr la sonorisation. Le public nombreux n'a pas boudé son plaisir, d'autant que le groupe a joué jusque très tard dans la nuit, semblant ne plus vouloir quitter ce lieu magique du Castrum.

Nous arrivons maintenant à la traditionnelle Fête médiévale, l'organisation c'est encore améliorée avec une surface de cuisine doublée et de nouveaux éclairages au niveau de l'espace de danse.

Les Sans Terres de Régordane ont installé leur campement et assureront l'essentiel de l'animation, leur prestation impressionnera la députée Annie Chapelier qui nous a fait l'honneur d'une visite. Les danseurs de Douves & Donjons, fidèles au Castrum, initient les visiteurs aux danses médiévales.

Grande nouveauté de cette année, les visites du Castrum sont scénarisées, Fabien Bages, notre ami conteur, agrémentant les explications de Jean-Marc par de courtes historiettes inspirées des sujets abordés par notre guide. Le nombre des visiteurs intéressés par l'histoire du Castrum a été si important que Lionel et Yannick devront prendre en charge d'autres groupes.

Évidemment, il n'y a pas de médiévale sans le banquet. L'agrandissement de la cuisine avait permis de mettre en place une nouvelle organisation de service qui s'est révélée sans faille, de plus notre cuisinier, **Bruno**, a maîtrisé la préparation des plats en parfait professionnel. Si le nombre des convives a été un peu en dessous de l'année dernière, peut-être à cause d'un risque annoncé de pluie qui ne s'est pas manifestée, il est resté dans la moyenne de ces dernières années.

Et maintenant place à la danse, avec Cabr'e Can à la manœuvre les danseurs

n'ont pas été déçus, ils ont tourné jusqu'à une heure du matin.

Jacques Rey

Le Castrum en images

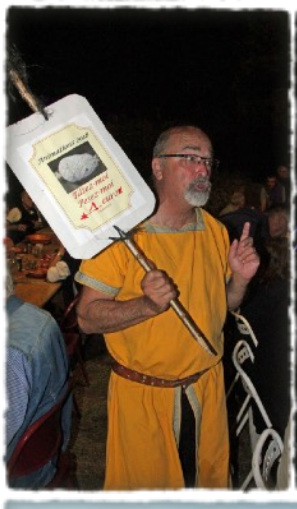

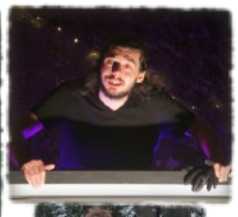

Le Castrum en images

LES FAITS DIVERS DE L'HISTOIRE

Délaissant l'habitat spartiate du Castrum, les seigneurs d'Allègre s'installèrent rapidement dans les hameaux et villages de la plaine. Boisson, le plus proche, est l'un de ceux-là où ils établirent une seigneurie et construisirent un château. Au gré des alliances, nous verrons s'y succéder de nombreux patronymes. Jean-Marc nous en conte l'histoire.

Jacques Rey

Le village, la paroisse, les hommes de Saint-Félix de Boisson

Au cours de son histoire, la communauté rurale d'Allègre fut pendant longtemps administrée sous l'autorité d'un promontoire rocheux, siège d'une forteresse médiévale. Cette place forte, que l'on pouvait percevoir de loin dès le début du deuxième millénaire, portait le nom de château ou castrum d'**Alegrio**. C'est au cours de ces temps lointains que progressivement se constitua la collectivité ou communauté villageoise appuyée par une progressive croissance démographique et, naturellement, de peuplement. À ces deux éléments s'associent un moment de grands défrichements qui permettront des ressources vivrières. On entend par là une agriculture essentiellement tournée vers l'auto consommation et l'économie de subsistance. L'ancrage de la population contribua à l'apparition des hameaux circonvoisins, essaimés dans le mandement d'Allègre. Parmi les données qui soutinrent l'implantation de divers îlots de peuplement, tant sur la plaine que sur le flan des coteaux. Les tendances de regroupement et de fixation d'habitats seront motivées par les perspectives de se rapprocher, sur le terroir, des parcelles agricoles gagnées sur la nature comme des ressources en eau provenant des ruisseaux ou résurgences de proximités. Ces fondements demeurent pragmatiques car situés également au voisinage du tracés des voies de communications. Ces élément dominants concernent la population qui était constituée en grande majorité de paysans défricheurs et d'artisans. Ce phénomène de regroupement ne put se concevoir dans ou au voisinage immédiat du château. Il subsiste certes des vestiges abandonnés et ruinées aux pieds de la forteresse ainsi que le témoignage et les noms de familles qui résidèrent dans le hameau accolé au lieu fort. Devant l'ampleur de l'accroissement de la population, la perspective d'établissement d'une abondante fixation dans la périphérie immédiate du castrum n'était pas envisageable. Édifiée sur les contreforts montagneux et accidentés, la forteresse ne pouvait recueillir massivement de nouveaux arrivants, hormis occasionnellement comme lieu de refuge et de sauveté. Dans la perspective de l'émergence des paroisses et de pôles plus attractifs, on ne peut naturellement exclure ni effacer certains toponymes qui nous renvoient aux témoignages de l'histoire du peuplement antique dans le pays. En effet, nombre de lieux évoquent d'anciennes villae gallo-romaines qui rappelaient le nom des anciens propriétaires. On ne peut ignorer d'entrevoir dans les recherches sur la topographie des alentours, les traces de secteurs de peuplement à Allègre ou dans les alentours immédiats, tels que les refuges préhistoriques, enceintes néolithiques, comme sous les temps mérovingiens, des ères carolingiennes, ou réseau et maillage ecclésial. (oppidum, ranc de Gauto Fracho, Costo Caudo, oppidum de Suzon, ou établissement monastique de femmes du Haut Moyen âge à Saint Julien de Cassagnas).

Cependant, c'est après l'an mil que le toponyme du nom de **Boisson** commence à poindre dans les dépôts d'archives. Ce toponyme de Boisson évoque un lieu ou un endroit garni de buis, une contrée boisée, un massif broussailleux. On peut entrevoir aussi pour cette époque l'évocation du mot latin ***mansus***, terme qui indique l'établissement d'une métairie pour loger et nourrir une famille paysanne. À partir de ce toponyme, il paraît judicieux de raccorder le nom d'une famille très anciennement implantée dans le terroir, nous voulons nommer la souche familiale porteuse du nom de Boisson[1]. C'est aux alentours des premiers siècles du second millénaire, au XIIIe, alors que la population se densifie, qu'on commence à accoler au nom de baptême un surnom désignant un métier, une particularité physique ou un nom de lieu. Conjointement à l'origine des patronymes, c'est au pourtour des XIe au XIIIe siècles que l'image de la croyance en la religion chrétienne ne cesse d'imprimer dans le paysage rural nombre d'édifices de dévotions. Il ressort de ces temps l'apparition de multiples chapelles, églises ou oratoires qui regroupent nombre de fidèles habitants leurs territoires et leurs contours.

On ne peut manquer de rappeler la chapelle rurale dédiée à Saint-Saturnin, dont les origines remontent bien avant le deuxième millénaire (carolingienne).On peut conjecturer qu'avant l'apparition du vocable de Saint-Saturnin, le lieu arborait une racine d'origine antique et même était dépositaire d'un vestige du paganisme[2]. Quant au site de Boisson, ce dernier se trouve mentionné la première fois dans des archives datées de1219, sans que l'on remarque la mention dédiée au patronage de Saint Félix. C'est vraisemblablement la fin du XIIIe siècle que le toponyme de Boisson devient un hagiotoponyme, mot indiquant un nom composé à partir de la désignation d'un saint. Le premier indice provient d'une source inédite, cette crédible révélation nous renvoie au début du XIVe siècle. C'est ainsi, que le 3 août 1303, sous l'instruction de Guillaume des Gardies, évêque d'Uzès, que le prélat dépêcha un mandataire pour se rendre à Nimes. Parmi les témoins de cet acte manuscrit apparaît un ci-nommé Poncius Rebulli, de Sancti Michaelis de Boychun[3] (Saint-Michel de Boisson). Cet indice permet l'interprétation qu'il s'agit de la plus ancienne référence paroissiale sous l'égide du Saint. D'autres gages ou indices significatifs et manifestes nous transportent dans la plaine, sous le hameau de Boisson, où on distingue deux toponymes se reportant à l'ancien patronage, nous voulons citer le mas de Saint-Michel et le parage de la ferme où l'on collationne une terre du même nom. Cette mutation de vénérables bienheureux protecteurs pour Boisson n'est pas une exception dans le voisinage. Aussi distingue-t-on, au regard du village et paroisse d'Auzon, deux vocables religieux qui se succédèrent et s'inversèrent. Il émerge du cartulaire de l'abbaye de Conques une première mention du XIIe siècle qui expose la présence de la villa (demeure rurale avec son domaine ou finage) de Sancti-Privati de Alsono. Après cette première observation on note la mention suivante: *in* ***parrochia*** *Sancti-Privati de Alsono* . Toujours dans le recueil d'actes glanés dans les cartulaires, l'église et la paroisse d'Auzon furent exposées sous une double appellation qui oscillera alternativement, au XVIe (1532) et début XVIIe siècles (1620), entre prieuré de Sainct Pancrasse d'Aulzon, pour redevenir irréversiblement ensuite Saint-Privat d'Auzon. On peut envisager pour cette mouvance intermittente impartie aux patronages des deux prieurés diverses convergences. Ces confluences pouvant ressortir de la construction, rétablissement ou agrandissement de ces lieux de dévotions détruits ou fortement dégradés. Pour raffermir cette observation, deux évocations notariales nous persuadent un peu plus. Le 13 janvier 1503, deux ouvriers de luminaires, Blaise Colet et Etienne Candier, oeuvrent à l'église de Saint-Privat d'Auzon et achètent même une terre au prêtre Jean David, curé de la paroisse. Ce bien, probablement acquit à titre de paiement, se trouvait au terroir de Calvalhon. En 1511, le 12 juin, Blaize Colet est mentionné comme ouvrier de l'église, serait-ce un agrandissement du bâtiment ? Ce développement nous rapproche du hameau de Boisson. En effet, le chartrier d'Avéjean, enregistre en 1327 Bertrand d'Aigrefeuille comme recteur de Boisson, ce patronyme se joint à Pierre d'Aigrefeuille qui fut titulaire de l'évêché d'Uzès de 1357 à 1365. On conserve aussi le témoignage de trois religieux qui se succédèrent dans les offices de l'église et paroisse de Saint-Félix de Boisson (Sainct-Fhilis de Boyssons, 1620), à savoir Jean de Oches (1535), Jacques de Manso (1559), Boudile de Saint Martin vers 1575. C'est sous le ministère de ce dernier que le sanctuaire religieux de Boisson eut à connaître les premières dévastations commises par les protestants. Ce qui contraste un peu en comparaison des autres paroisses du voisinage, c'est le peu de villageois de Boisson qui embrassèrent la

1- *En 1381, Jean Boisson fait hommage et reconnaissance à Godefroy d'Allègre. En 1403, Bernard Boisson est cité au mas de Casty, la même année on distingue un Guillaume (de) Boisson, accompagné de Guillaume Pelos et Jean Blanc de Boisson, autres lignées très anciennement enracinées dans le lieu. Le nom familial de Boisson se retrouve pendant plusieurs siècles dénombré dans les paroisses de Rivières, Rochegude et Tharaux. Pour les branches homonyme de la localité, on note pour exemple l'alliance de Pierre Boisson, fils d'autre Pierre et de Anne Guecdan, convoler avec Marie Blanc. La même année se révèle un Jean Boisson, qualifié de ménager de Boisson.*

2- *L'enquête toponymique et archéologique témoigne que le sanctuaire perché, mentionné aussi comme église de Saint-Saturnin, cité ensuite comme chapelle rurale, demeure une des empreintes immémoriales et matérielles de la religion chrétienne dans le pays. Implantée sur les vestiges d'un antique camp celtique, la chapelle fut bien longtemps un haut lieu de la religion, évoqué par de nombreux pèlerinages. Sans perdre de son prestige, le monument fut pendant longtemps un lieu où se scellaient des réconciliations, se validaient des promesses, s'affirmaient des relations, se clôturaient des problèmes et querelles. Dans ce lieu de mémoire, plusieurs conventions attestent de la validation et du scellement des accords. C'est par devant le seuil de l'église, puis plus tardivement la chapelle, que ces procédures se déroulaient.*

3- *Documents relatifs aux Etats Généraux et Assemblées réunis sous Philippe le Bel. Georges Picot, page 229.* Les *hagiotoponymes de Saint-Michel conservent de nombreuses références à des Saints, des papes ou bien antipapes.*

DANS LE MANDEMENT D'ALLÈGRE

religion réformée. Une expertise, aux environs de 1665, dénote que pour le village d'Auzon on comptait 120 catholiques et 50 protestants, soit 29%. Pour Arlendes, c'était 34 catholiques et 18 protestants, soit 34% (1). Dans cette consultation il n'est pas fait de citation sur la communauté de Boisson, cette omission nous fait subodorer que ce sondage nous renvoie sur le village voisin de Rivières où l'on note que, sur 489 habitants recensés, à peine 15% appartenaient à la Religion Prétendue Réformée. Dans ce recensement, les habitants Boisson ont ils été enregistrés dans la paroisse voisine ? Ce qui contraste avec les paroisses adjacentes d'Auzon ou d'Arlendes, c'est que le village ne compta que très peu des résidents qui embrassèrent la religion protestante.

Comme indiqué ci-dessus, la contrée d'Allègre, et Boisson en particulier, essuyèrent beaucoup de tourments et de destructions pendant les guerres de religions du XVIe au début du XVIIIe siècle.

Lors de la dernière belligérance religieuse en février 1703 et l'année suivante, la contrée éprouva de multiples incursions avec pour conséquences nombre de dommages matériels et violences meurtrières. Les habitants déplorèrent aussi, lors d'une expédition camisarde, des embrasements où débuts d'incendies et dommages à l'église, au presbytère et à plusieurs habitations. Il fallu l'intervention des dragons du roi, cantonnés dans les environs, pour dissuader les rebelles de poursuivre les tentatives d'incendier le château. L'année suivantes un nouveau raid abattit les croix du hameau de Gibol ainsi que celles de Boisson. L'implacable dureté du moment engendra un climat de paralysie et de très grandes angoisses pour les paroissiens du lieu qui étaient quasiment tous, nous le rappelons, de confession catholique. Nombreux seront ceux qui rejoignirent le village de Rivières, d'autres, plus d'une dizaine des environs, connurent l'atrocité de la mort.

Après ces douloureux moments, suivis de quelques décennies d'apaisement, surviendra le jaillissement et renversement du régime politique et social de 1789 qui entraînera à la chute de la monarchie. Sous la Révolution, le 12 juillet 1790, l'Assemblée Nationale prôna la Constitution Civile du Clergé. À ce titre les autorités imposeront la réorganisation unilatérale du clergé séculier pour instituer l'église constitutionnelle. Suite à cette ordonnance, qui forçait d'astreindre les prêtres à la prestation de jurement, dans deux des trois paroisses d'Allègre, le père Pierre Fournel, titulaire de l'église d'Arlendes et son annexe Suzon, comme son confrère de Boisson, repoussèrent cette injonction. À ce moment de bouleversement de l'histoire, l'abbé Portal se trouvait titulaire de la cure de Boisson et refusa de se soumettre à cette exigence d'engagement. Cette résolution téméraire de l'abbé Portal, désigné comme religieux réfractaire ou insermenté, pouvait le conduire à éprouver diverses persécutions, notamment sous la Terreur (1793/1794). Ce comportement, censé menacer la première République, obligea les deux prêtres à quitter leurs ministères, ils se fondirent alors dans l'anonymat. Le départ du père Portal eut comme première conséquence que, le 6 octobre 1792, le défunt Antoine Bécas, travailleur de 36 ans, ne fut pas accompagné du secours et du cérémonial religieux. Ces séparations et partances des titulaires des sacerdoces d'Arlendes et Boisson furent contrebalancées par «*un ci devant capucin qui parcourt les communes de ces contrées pour fanatiser les citoyens et les porter à la révolte*». Les archives de l'époque mentionnent qu'avec la complicité d'une partie des fidèles paroissiens attachées à l'ancienne doctrine, des célébrations religieuses se poursuivirent. Ces rassemblements ne se firent non pas dans l'église de Boisson mais dans des endroits solitaires et masqués. C'est ainsi qu'une partie des fidèles paroissiens se trouvaient réunis pour des célébrations religieuses interdites, prêchées par un capucin nommé Antoine Pellier, alias Chrysostome. Pour remplir ce qu'il disait son devoir, ce dernier endossait une tenue paysanne pour tenter d'échapper à ses poursuivants. Ces lieux de célébrations clandestines se déroulaient dans les baumes ou du coté du plateau de Saint-Saturnin. Plus surprenant encore, un endroit de réunion fut démasqué par les commissaires, cet emplacement n'étant autre que le mas de Casty tenu par les Alméras, père et fils. Cette ferme avait aussi pour mission de dissimuler le capucin aux prises avec les investigations à son encontre et relatées par: «*on chasse le gibier de guillotine*». Après diverses perquisitions chez des personnes compromises ou même suspectées d'attaches à l'Ancien Régime, les Républicains décidèrent la révocation du conseil municipal d'Allègre. Après cette douloureuse épreuve d'une décennie, le dessein pour la constitution civile du clergé fut abrogé par la signature du Concordat en 1801. Pour conclure notre projection sur le passé de la paroisse de Saint-Félix de Boisson, il paraît touchant, voire intéressant de rappeler deux évènements majeurs qui concernent le XIXe siècle. C'est ainsi qu'en avril 1818, lors d'une visite, un haut dignitaire religieux préconisa une empressée recommandation. À ce titre une ordonnance épiscopale porta l'interdit sur le cimetière attenant au lieu de culte. Il fut constaté que le champ des morts n'était pas clôturé et, de plus, le sol de dépôt des sépultures n'était pas d'une profondeur conforme. Ce problème trouva sa résolution par faveur et libéralité d'un fidèle paroissien qui céda un nouvel emplacement. La seconde actualité, se raccorde à l'inspection de Monseigneur Plantier qui, en 1860, déplora le très mauvais état de l'édifice religieux de Boisson. Cette recommandation épiscopale mit très longtemps à se matérialiser. Il faudra tout d'abord attendre un accord du conseil municipal pour que les élus consentent d'allouer, en octobre 1863, la somme relativement importante de 8000 francs pour la remise en conformité du monument. Deux année passèrent sans que le projet ne voit le jour. Devant l'impatience des responsables diocésains et des fidèles du prieuré, les élus municipaux proposèrent même l'agrandissement de l'église. Il faudra attendre 1867 pour conclure l'achèvement des travaux et que le sanctuaire soit consacré. L'église demeure aujourd'hui, une très belle construction porteuse de l'entité du village et de son histoire.

Les grandes étapes de la fondation du village et paroisse de Boisson

Édifié au pied du castrum, le hameau et ensuite paroisse de Boisson se révèle par la manifestation d'un mouvement de polarisation de population qui séjournait dans des écarts ou bien par la venue de migrants extérieurs à la châtellenie. La fondation du village s'inscrit dans une vague de fixation d'habitats qui vit son origine aux premiers siècles après l'an mil. Loin d'être désert, le Castrum, lieu d'ancrage des familles seigneuriales, point de refuge et de sauveté, conserva cependant une frange de foyers issus des souches paysannes, artisanales ou bien des serviteurs attachés aux seigneurs locaux. Ces noyaux familiaux se dévoilent sur plusieurs siècles, lesquels pouvaient demeurer à l'intérieur même de la forteresse ou au pieds de l'enceinte et à l'ombre du fort (Gaydan, Sorbière, Félinesk, Barry, Brun). Cependant, le lieu perché et la sphère environnementale du village de chevaliers ne pouvait offrir une plus large sédentarisation de nouveaux arrivants. On ne peut toutefois omettre de souligner, quand la forteresse connaîtra des périodes de conflits, un regain de locations ou transactions d'achats de cazals (nom occitan voulant dire cabanes, masures, constructions légères). Points de ralliement temporaires, on remarque que parmi les acquéreurs de ces refuges un bon nombre provenait aussi de bourgs extérieurs à la seigneurie.

La genèse du village de Boisson revient probablement à la présence d'une famille porteuse du nom, suivie ensuite par d'autres, issues des mas ou écarts du voisinage, à l'exemple du site de Casty ou du mas de Gibohel (Gibol) où l'on note un porteur de ce nom avec Pascal Gibohel. On peut admettre qu'au Moyen-Age, pour différencier les hommes qui n'étaient porteurs que d'un nom de baptême, on les affublait d'un surnom, celui par exemple suspendu à leur glèbe. Alors que la famille Boisson subsistait dans le coin de terre du dit lieu, il apparu plus tardivement un évènement qui contribua à l'élargissement et la croissance du lieu dit. Cette expansion doit probablement ses origines à l'établissement des héritiers de la première famille seigneuriale d'Allègre. On ne peut oublier qu'au travers des coutumes successorales dans la province, et cela sur plusieurs générations, la lignée des seigneurs d'Allègre avait vu son prestige, sa richesse patrimoniale ainsi que de surcroît sa fortune ne cesser de s'affaiblir. Il n'y qu'à percevoir le nombre de coseigneurs qui, symboliquement parfois, possédaient une tour ou une maison seigneuriale dans ce qui devint un village de chevaliers (au XIIe siècle, Guy et Guillaume d'Allègre, présence des Ferreyrolles, Naves, Barjac...)(2). Dans un acte plus tardif, durant le premier tiers du XIVe siècle, apparition des sires Budos de Portes, on peut imaginer ce qu'il advint ainsi de leur patrimoine emblématique originel. Plusieurs documents corroborent cette perte d'influence seigneuriale. C'est ainsi que le 11 février 1436, dans une reconnaissance au seigneur de

1- *Les deux collectivités étaient assignées à apporter et soumettre les preuves attestant du droit d'exercer la RPR dans ces deux lieux, les jugements furent sans appel. Ainsi, n'ayant pas opiné à cette instruction, ni dans le délai, ni dans la présentation d'accréditation de l'intendance, l'exercice du culte fut banni et les deux endroits de culte détruits.*
En 1620, le 9 novembre, lors du testament de noble Pierre Fabre, originaire du lieu de Boisson du mandement d'Allègre, ce dernier lègue aux réformés une salmée de blé conségal, distribuable par les anciens soit en pains cuits et pour l'autre en blé aux pauvres femmes veuves.

2- *À l'exemple de la présence au château d'un nouveau coseigneur, ci nommé Robert de Salavas, damoiseau, qui, le 12 des kalendes de décembre 1320, fit l'acquisition d'une portion de terre, cédée par Guillaume Boisson et Pierre Gueidan. Le 15 décembre 1593, maître Antoine Boyer, des Fumades, et Simon Blanc, de Boisson, fils de feu Bertrand, furent désignés consuls du mandement d'Allègre pour intervenir sur le recouvrement et la disproportion de la fiscalité très impopulaire, des tailles prélevées dans les lieux de Boisson, Arlende, Allègre, Calzs et même Navacelles et autres lieux.*

LES FAITS DIVERS DE L'HISTOIRE

Budos, Guillaume Sorbière et Etienne Brun, son cousin, confessent détenir une maison dudit sire, confrontant la maison de noble Pierre de Hauvillar, ledit n'étant autre qu'un des fils héritier de noble dame Aygline d'Allègre. Cette promiscuité d'habitât est accentuée par la mention de la Maison de Pierre de Barry, dit Vernet, et, sur le ranc, celle de Mathieu Sorbière. En 1354 ou bien en 1367, Guillaume et Guiraud d'Allègre sont porteurs du simple titre d'écuyers. Dans un manuscrit plus tardif, émanant d'un curé de Boisson, il est noté dans les vœux émanant de noble Guiraud, vers 1340, que ce dernier appelait le prieur de Boisson de promettre 24 messes pour le repos de son âme et pour le pardon de ses pêchés (acte à peine lisible). Dans cet émiettement d'héritage et de transmission on distingue qu'une grande majorité des biens et droits seigneuriaux se répartissaient dans des parages préservés par les Allègre. Ces terres et droits seigneuriaux se répertoriaient dans une partie du mandement de Bouquet et surtout des terres du côté Est du Castrum, dans le village voisin de Rivières, plus singulièrement dans la contrée de Boisson. C'est dans ce terroir que les Allègre choisirent de se fixer. Délaissant quelque peu les vestiges et tours ancestrales au profit de leur nouvelle attache qu'est le lieu de Boisson. Plusieurs actes illustrent cet enracinement, s'il n'est pas fait mention d'une demeure seigneuriale du type castel, il ressort simplement la désignation primaire de "maison". On peut par là penser qu'il s'agissait de maison forte, processus de création de ce qui deviendra probablement le futur emplacement du château que l'on distingue encore aujourd'hui. La sédentarisation de cette famille, et son attache dans le finage, contribua probablement à la formation du cadre monumental de Boisson. L'apparition de l'église et de son cimetière fit de ce lieu le premier cadre duquel s'affirme le souffle et bourgeonnement d'une entité communautaire pour les plus anciennes familles Ducros, Blanc, Boisson, Brun, Sauvin, qui parfois parviendront à se hisser à la tête de la communauté et exerceront les fonctions d'agents seigneuriaux. Le site ne cessera de se développer pour devenir hôte de nouveaux venus.

Chronologie des seigneurs de BOISSON

Avant de se pencher sur la chronologie d'implantation seigneuriale sur le lieu de Boisson, on ne peut se détacher du site dominant: le Castrum d'Allègre.

L'archéologie et les vestiges monumentaux du château d'Allègre soutiennent le témoignage d'une implantation féodale dès le XI^e siècle. Le phénomène d'émergence des lieux de retranchement vit son apparition après l'ère post-carolingienne qui vit poindre une aristocratie châtelaine ancrée dans un *castrum, castellum, mandamentun ou fortalicium*. L'habitat fortifié d'Allègre s'intègre dans cette multiplication castrale recensée pendant cette période. Reste à estimer l'origine des premiers occupants. Si les archives de cette époque son très peu démonstratives sur le nom de ces primitifs possesseurs, l'anthroponymie aristocratique de ce temps là ébauche des éléments de réponse. En effet, il était accoutumé que les fondateurs ajoutent à leurs prénoms le toponyme castral (dominus de). Il en sera ainsi pour les maîtres des châteaux de Rousson, comme ceux de Bouquet, etc... On ne peut que regretter la disparition de certains chartriers, brûlés lors des conflits locaux, les guerres religieuses, la Révolution, mais aussi peut on regretter des disparitions plus contemporaines. Il se rencontre cependant quelques reliquats dispersés prouvant la présence du patronyme seigneurial, du surnom d'Allègre au milieu du XII^e siècle. La dispersion patrimoniale puis l'extinction de certaines branches cadettes firent que la lignée porteuse de ce nom tomba à plusieurs reprises en quenouille faute de descendants mâles[1]. Ce fut Bernard d'Allègre, fils de Guiraud et de Viernes de Vézenobres, qui fut en charge de sauvegarder le devenir de sa famille. Le cheminement de sa carrière religieuse se trouve recensé sous diverses attestations, le voilà consacré moine de Psalmodie mais aussi vénérable prieur de Goudargues ou prieur de Notre Dame d'Arlempdes. En dehors de ses obligations religieuses, Bernard d'Allègre se trouva de surcroît engagé pour régenter les hoirs (Héritier d'un fief) et le devenir de sa famille ou du moins de ce qu'il en demeurait. Cette bienveillance relevait notamment sur la descendance de son défunt frère ou son autre parentelle. On note ainsi sa présence en 1389, lorsque Nicolas Ribeyrol, recteur de l'église de Rivières au nom de Gaucelin de Neyroux, fit cession de tous ses avoirs au terroir de Drulhet à Jean Frigolet originaire de Boisson. La suite de l'acte mentionne que ce terroir voisinait la vigne de noble **Tiburge d'Allègre**, coseigneuresse du lieu et épouse d'Alzias de Lussan, alias de Sabran (les prénoms Alzias ou Elzéar étaient assez familier à cette époque pour l'aristocratie du pays, ils étaient portés aussi par de simple particulier). L'acte qui agrémente le plus nos recherches s'oriente vers sa présence active et comme tuteur des biens auprès de sa nièce. Soucieux de veiller sur le devenir de sa nièce Ai(y)gline d'Allègre, Bernard d'Allègre s'impliqua alors dans le projet d'alliance de sa nièce avec une puissante famille originaire du Vivarais, nous voulons citer les **Hautvillar(t)**.

La maison de Hautvillar

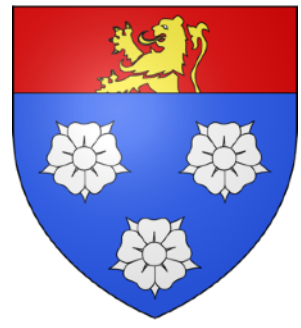

D'azur à trois roses d'argent, au chef cousu de gueules, au lion

La maison seigneuriale des Hauvillar, alias Allo Villari, remonte au XII^e siècle comme puissamment implantée du côté de Silhac en Vivarais. Les archives soutiennent que cette lignée châtelaine était issue d'ancienne chevalerie. C'est un des fils de Pierre de Hauvillar(t) et d'Ermessende Brunissende de Johanas qui deviendra le futur dépositaire et successeur d'une partie de l'héritage des sires d'Allègre. L'enracinement de ce ramage résulte de l'alliance de noble Alzias de Hauvillar et de damoiselle Aigline d'Allègre, codame du château d'Allègre.

Les recueils d'archives n'ont pas dévoilé, aujourd'hui, la date précise de cette alliance, on sait toutefois que l'union laissa pour descendance au moins 3 enfants, Pierre, l'aîné, Jean et Brunissende[2].

On apprend ainsi, qu'en septembre 1403, après l'union dont nous ignorons la date exacte, de Alzias et de damoiselle Aigline, son époux se trouvait investi et administrateur des biens dotaux de sa femme. Désormais gestionnaire, Alzias, reconnu comme coseigneur d'Allègre et de Boisson, fit la démarche d'une importante acquisition contractée auprès de noble Rostang de Felguiéres et son fils, dans la juridiction du château d'Allègre et alentours. Cette reconnaissance se fit en présence de magnifique et puissant seigneur de Portes, seigneur dominant, pour lequel le droit du dernier supplice était réservé. Cette acquisition concernait tout d'abord le bois de Destiaucas, sis dans la mandement d'Allègre. La suivante appropriation concernait les censitaires, c'est à dire ceux qui se trouvaient assujettis aux paiements de divers droits et taxes appelés cens, tasques, quint, quart et autres, à prélever sur Allègre, Rivières, Auzon, Fons et autres. Les impôts et prélèvements contraignirent nombre de chefs de familles. Les personnes assujetties à ces tributs se nommaient Jacques Albert, Jean Pastre, Bertrand Savin, Jean Pelos, Bernard de Boisson du mas de Casty, Pascal de Gibrel (alias Gibol), Pierre Gueydan, Jean Brun et son frère, Jean Bézuc, Jean Vernet, Jean No(u)vel et son frère, Pierre de Barry dit Vernet, Jacques Cabriayes, Jean Abelhe, Guillaume Bernard, Jean Cobe et Etienne Roux. Le même jour que ci dessus, se déroula un échange entre les mêmes dépositaires des biens de dame Aygline d'Allègre et noble Bernard de la Veyrunes , cité lui aussi comme procureur sur l'héritage de sa femme, Béatrix de Naves, possessions implantées à Rivières, Bouquet et Rochegude. Différents actes, attestent que le couple Alzias et Aygline résidait non pas au château d'Allègre ou son voisinage immédiat mais bien à Boisson. La plupart des noms cités dans le document ci dessus représentent en partie les souches paysannes les plus aisées. On peut ainsi collationner, en septembre 1404, la vente faite par Jean de Barry, alias Vernet du château d'Allègre, à Jean Briude, originaire du diocèse de Saint Flour, ce champ confrontant l'olivette de noble dame Aigline, femme d'Alzias. Le document du 16 avril 1408 mentionne une renonciation d'héritage constitué d'un hostal, cours, jardin, cazals, faite par Bernard Hubac et Agnès Gorione, mariés du mas de Salelles, fut enregistré dans le hameau de Boisson et plus précisément dans la maison de Alzias de Hautvillar, pour sa femme.

En juin 1416 eut lieu une transaction, laquelle fut paraphée à Boisson dans un endroit un peu singulier, c'est à dire entre la jonction du jardin et de l'ayre de noble Aygline d'Allègre. Cet accord relevait d'un arrentement de biens, maison, terres cultes, incultes,

---

1- *XIV^e siècle, Esmérande d'Allègre alliée à Thibaut de Grospierre, Hermessende d'Allègre alliée Rostang de Montaut, Tiburge d'Allègre alliée Alzias de Lussan alias de Sabran.*
En date du 13 juillet 1349, un acte mentionne dame Vierne de Meyrueis, laquelle se trouvait déjà veuve d'une première alliance avec Guillaume d'Allègre, coseigneur du château, elle est en cette même année une nouvelle fois délaissée par le décès de Bertrand Manet, damoiseau de Barjac, son second époux. Cette information mérite un commentaire à propos de l'âge que pouvait avoir dame Vierne puisqu'on la retrouve le 23 juin 1365 toujours vivante.

2- *Cet acte eut pour témoins noble Guillaume d'Arlempdes, Pierre de Mercadilis, prieur d'Arlendes, et noble Thibaud de Hautvillar, fils de la dite Aygline. Thibaud de Hautvillar était il le fils aîné mort prématurément ?.*

DANS LE MANDEMENT D'ALLÈGRE

olivettes et autres biens fonds acquis auprès de Pierre du Teil, ci devant précepteur de la commanderie de Jalès, par Jean Ducros, du lieu Boisson. Dans un échange et pacte signé en date de 1422, entre Jean de Lussan, coseigneur de Banne, et nobles Pierre et Jean de Hauvillar ainsi que leur sœur qui résidaient à Boisson, le père était trépassé. C'est donc le fils aîné qui administrera le patrimoine familial. Aussi on peut distinguer, le 27 mai 1433, une parente de la famille, noble Ysabelle de Lussan, veuve de noble Marquès Pradel, laquelle fit donation de la moitié d'une maison sise à Saint-Ambroix, en faveur de noble Pierre de Hautvillar de Boisson son cousin. Plusieurs sources notariales confirment le domicile des Hauvillar à Boisson. Au gré des alliances, des transmissions ainsi que des successions on distingue la dispersion du patrimoine ayant appartenu ou dépendant encore de la maison d'Allègre, puis à ses héritiers. Le 13 novembre 1437, Pierre de Hauvillar, consentit à noble Jean de Folcherand, seigneur de Lussan, la vente de tous les droits qu'il détenait du côté de Lussan et de Vallérargues. Cette cession de biens fut confirmée par son épouse, **Hélips Grégoire** et leur jeune fils.

Le dernier jour de juillet 1438, c'est dans la résidence des Hauvillar à Boisson qu'eut lieu un arrangement ayant comme témoins le prieur d'Arlendes et Jean Bonnier, le prieur de Boisson. Le sujet consiste au consentement d'un accord qui fut signé entre Pierre de Hauvillar, dépositaire d'une procuration de son frère Jean, et Bertrand Blanc de Boisson. Le sujet de cet entretien amiable concernait un reliquat prétendu par le seigneur sur les biens de sa mère, que le dit Blanc avait administré après le décès de dame Aigline, sa mère. Cet acte, comme d'autres, confirment la résidence pérenne des Hautvillar dans la paroisse, mais aussi le gage de confiance et le témoignage du statut social de la famille Blanc au sein de la communauté villageoise. L'année suivante, Pierre de Hauvillar reçut reconnaissance d'Étienne Chapellier, originaire du mas de Prat, paroisse de Saint-Martin de Caremaure à Bouquet, pour une terre située près du dit mas et d'autres confrontant l'église. En 1447, le 25 avril, Guillaume Lèbre, du dit lieu, avait fait l'achat d'une vigne sise au terroir des Bozigues, ce bien avait été accordé par Pierre de Hauvillar de Boisson. Enfin, une transaction paraphée le 17 octobre 1453 mettant messire Thibaut de Budos, fils de feu André, d'une part et Bernard de Montaud, fils de feu Rostang et Ermessende d'Allègre, nous laisse quelque peu perplexe sur la pérennité de présence des Hautvillar. Cette convention indique que la dite juridiction, qui était détenue par Hautvillar et Aygline d'Allègre et ses successeurs, appartiendra désormais au sire de Portes. Cette dernière source soutient-elle la disparition prématurée des Hautvillar dans le pays ?.

Les sires de Montaud

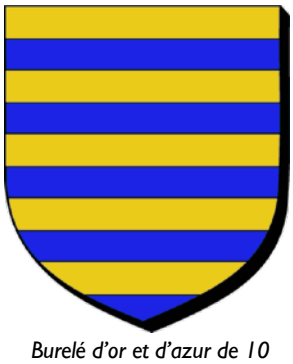

Burelé d'or et d'azur de 10 burelles

Toujours sous la question de l'extinction de la famille porteuse du nom d'Allègre, c'est de nouveau cette disparition masculine qui favorisera l'émergence dans le pays de nouveaux sires, inconnus jusque là et qui deviendront titulaires de quartiers de revenus, de fiefs dans le mandement. Cette fois ci, c'est damoiselle Ermessende d'Allègre qui, en convolant avec Rostang de Montaud, délivra son patrimoine constitué de terres et droits sur la coseigneurie d'Allègre et Boisson en particulier. Les sires de Montaud se démarqueront au sein d'une maison comme l'une des plus rayonnante du Vivarais. Cette famille, à partir du fiel original de leur nom, repérée proche du village de Saint-Maurice d'Ibie et du Pont d'Arc, essaimera au grès d'alliances en Languedoc ainsi que dans les provinces circonvoisines. Plusieurs membres, s'illustrèrent tant dans des dignités religieuses que des distinctions et charges aristocratiques. Un document en date de 1453 nous invite à penser que des liens étroits purent exister entre les Hauvillar et les Montaud. Il est rappelé dans une convention et prise de possession passée entre messire Tibaud de Budos, fils de feu André, seigneur de Portes, d'un côté et noble Bernard de Montaud, fils de Rostang et d'Ermessende d'Allègre, que ce dernier fut le légataire et successeur des Hautvillar / Allègre. À ce titre le sire de Budos, entra en jouissance de la juridiction du mandement de Rivières avec l'ensemble des droits inhérents, à savoir rentes, quarts, quints. La mention que l'acte fut «*Fait au Haut-villar*» laisse t elle sous entendre qu'une demeure ou maison forte sous ce nom se trouvait à Boisson ?. La lumière provient du 21 février 1521, lors de la signature devant notaire de l'engagement de mariage entre Antoine Blanc, fils de Guillaume, et Jeanne Domergues de Boisson. C'est dans la demeure où vivait noble Antoine de Montaut, seigneur de Boisson, que fut scellé ce projet d'alliance. Quelques années plus tard, ce fut Laurent de Barry qui se plia à pareille procédure auprès de noble Montaud de Montaud, qui n'était autre que le fils et successeur d'Antonie de Bane, sa mère, et de défunt Antoine cité plus haut, son père. Cette reconnaissance consistait en une maison qui confrontait l'aire de la claustre, sis dans le village de Boisson. Le nouveau seigneur de Boisson, Montaud de Montaud, allié le 6 janvier 1534 à Peyronne de la Vernade, eut de son mariage une nombreuse descendance. Ce n'est que 22 ans plus tard qu'il passa de vie à trépas. Ses dernières volontés en date du 25 octobre 1556, sont riches d'enseignements. Tout d'abord le sire Montaud de Montaud, seigneur de Saint Jean le Centenier, diocèse de Viviers, et de Boisson, procéda à plusieurs legs pies et dons pour des messes pour le repos de son âme. Vient ensuite une longue liste de bienfaits, notamment à son fils noble François, lequel se trouve mentionné comme prieur de Saint Maurice d'Ubie, avec la modalité suivante qu'au cas ou ne serait prêtre et se colloque en mariage, il recevrait 400 livres. Suit ensuite des bontés montant à la somme de 400 livres pour ses fils nobles Antoine et Guillaume. À noble Claude, sa fille, conjointe de noble Martin Blanchon de Saint Ambroix, et aussi à Jeanne, femme de noble de Bonnet demeurant à Bourg Saint Andéol. Ces deux filles, déjà dotées, ne recevront que 5 livres. À noble Mathieu, son fils naturel, 150 livres. Aux vénérables Joachim et Firmin de Montaud, ses frères, Louise, sa sœur, aux hoirs d'Isabeau et Bone, ses sœurs, 10 sols. Enfin à noble Peyronne de la Vernade, sa femme, et son fils noble Joachim de Montaud qu'il fit son héritier. Le même jour Peyronne de la Vernade, épouse du testateur seigneur de Boisson, déposa ses dernières volontés. Légataire de son père, Joachim de Montaud († 1589), seigneur de Bonas, Larnas, Allègre et Boisson, convola avec Gabrielle de Visc, le couple ne laissa qu'une fille prénommée Jeanne de Montaud, laquelle fut unie le 2 juillet 1592 avec Claude d'Angerès, seigneur Mein, lequel rajouta à ses titres celui de Boisson.

D'Angeres seigneur de Boisson

fin du XVI[e] et XVII[e] siècle

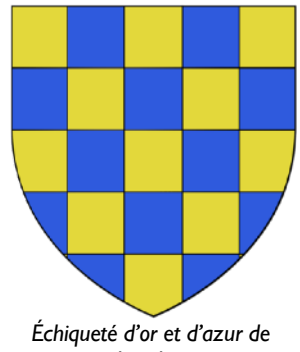

Échiqueté d'or et d'azur de quatre alias de cinq traits

Cette nouvelle lignée seigneuriale, détentrice de la seigneurie de Boisson et demeurant audit château, remonte à l'an mil et trouve ses lointaines racines dans la province du Forez. Au grés des unions matrimoniales et des évènements, les d'Angeres(ez) se fixèrent dans la province du Vivarais. Ils jouèrent un rôle très important dès le milieu du XVI[e] siècle lors de l'apparition de la Réforme[1]. C'est de nouveau une héritière de Boisson, Jeanne de Montaud, mariée vers la fin du XVI[e] siècle, qui apporta à l'occasion de ses épousailles de très nombreux apanages. Aussi verrons nous Claude d'Angerès, qui testa le 26 novembre 1612, se targuer des titres de seigneurs Bonas, Larnas, Saint-Jean le Centenier, mais aussi se promouvoir des biens et seigneuries sur Allègre et surtout Boisson. Le couple eut pour successeur Guillaume qui mourut très tôt, bien avant son épouse Anne d'Hautfort de Lestrange qui s'éteignit le 10 décembre 1671. Guillaume d'Angerès reçut en 1617 un aveu de reconnaissance d'une maison et ses appartenances sises dans le village de Maurice Fabre, la même procédure avait été conduite plus anciennement, c'est à dire en 1547, par Laurent Debarry auprès de noble sire de Montaud. Un document, que l'on peut désigner comme un témoignage intéressant, date du 14 octobre 1634. À ce moment on apprend que l'épouse de Guillaume d'Angerès, Anne d'Hautfort, probablement veuve depuis pas mal de temps, vivait non pas dans une maison mais dans le château de Boisson. C'est par le règlement et quittance de location d'une vigne, cédée à Pierre Blanc et à son fils Jean, que dame Anne dans son château délivra quittance. Une nouvelle fois, c'est une fille prénommée Marie Anne d'Angerès, dame de Mein, Boisson et autres lieux, qui, par contrat de mariage signé le 29 mars 1639 avec Charles de Moreton de Chabrillan, apporta tous ses biens à son époux.

1- C'est sous cette période que l'on compte un petit noyau de familles de Boisson qui se révéleront appartenir à la Religion Prétendue Réformée. Le 6 mai 1637, dans le testament de Pierre Mathieu, demeurant depuis peu à Boisson, que l'on apprend qu'il se reconnaît de confession protestante. Il dicta, ce jour, ses dernières volontés citant tout d'abord son fils Georges ainsi que sa seconde épouse, Marie Vincent, vint ensuite Hélips, sa fille, Aumette, fille de sa Chère femme auquel il octroie 150 livres, suivent aussi Louise et Marie, femmes de Martin Joyeux et Simon Vincent, outre leurs constitutions dotales elles percevront symboliquement 5 sols ; enfin Marie Vincent, sa seconde épouse, est désignée comme son héritière.

LES FAITS DIVERS DE L'HISTOIRE

Les Moreton de Chabrillant, seigneur de Boisson

du XVIe et XVIIIe siècle

Antes quebrar qui doblar - Plutôt rompre que plier

D'azur à une tour crénelée de cinq pièces, sommée de trois donjons, chacun crénelé de trois pièves le tout d'argent maçonné de sable, à la patte d'ours d'or mouvant du quartier senestre de pointe et touchant la porte de la tour.

Ce n'est pas moins de 4 générations issues de la même extraction qui se succédèrent comme titulaires de la seigneurie et château de Boisson. Ce ramage, porteur du nom de Moreton de Chabrillan, se trouve être issu d'une branche cadette tirant ses origines d'une illustre dynastie familiale. Le tronc commun de cette maison puisait naguère son enracinement dans la province du Dauphiné, plus précisément native dans le castel familial du lieu de Chabrillan, diocèse de Die. Cette illustre dynastie aristocratique donna naissance à une abondante descendance scindée en de multiples rameaux lesquels s'enracinèrent dans diverses provinces. Il faudra attendre le 29 mars 1639, date d'un contrat de mariage pour entrevoir, dans la chronologie seigneuriale de Boisson et de son château, la présence d'un nouveau titulaire en la personne de **Charles** de Moreton de Chabrillan. Historiquement, Charles s'énonce, dans une famille recomposée, comme le neuvième enfant sur une fratrie qui en comptait quatorze. Le premier dénombré étant un fils unique, né du premier mariage de son père Jacques, quant à Charles, il est le fruit de la seconde compagne de son géniteur, dame Guigonne d'Urre de Berlion, qui lui donna 13 frères et soeurs.

La notoriété et le renom de cette famille n'est pas à négliger dans le germe et le désir d'alliance qui fut envisagé pour l'héritière de Boisson. Du coté de la parentelle de son futur époux, établir un de leur fils puîné avec une riche légataire était loin d'être un facteur négligeable. Il est vrai qu'en dehors des possessions de Boisson et les domaines d'Allègre, les terres et seigneuries sises en Vivarais, maintenues par Marie Anne d'Angerès, ne sont pas innocentes dans le dessein de cette concorde matrimoniale.

Charles de Moreton de Chabrillan vit le jour en 1607, au Crest, dans la Drôme, il passa de vie à trépas vers 1667. Conjoint de **Marie Anne d'Angerès**, dame de Boisson, laquelle s'éteignit quelques 20 ans plus tard que lui. Charles embrassa très tôt la carrière des armes, on le voit commander un régiment porteur de son patronyme dès 1632. Voilà donc ce cadet, seigneur de Mein, Saint Jean le Centenier, Boisson et autres seigneuries apportées dans le panier dotal de son épouse. Le couple donna naissance à trois garçons, dont Gabriel, l'aîné né vers 1640, qui est à l'origine d'une souche prospère et bien nantie en dehors de Boisson. Son cadet, porteur du prénom **Laurent**, baptisé le 16 juin 1641, verra le jour à peine une année après le premier-né Gabriel. Le dernier de la fratrie, Annet-Gabriel, expirera dans sa quatrième année.

C'est donc Laurent qui, vers sa quarantième année soit vers 1680, sera institué par sa mère Marie Anne d'Angerès, très âgée († après 1683), comme son **héritier** et par là **fondateur de la branche des sires de Boisson**. Laurent n'aura pas à tâtonner bien loin pour percevoir sa future compagne, elle demeurait en effet dans le village et château voisin de Servas. C'est en 1683 qu'il s'appariera avec demoiselle noble Marguerite de Rozel de Servas, fille de Jean, seigneur de Servas, conseiller du roi et lieutenant général en la sénéchaussée et siège présidial de Nîmes. Ce mariage favorisera le séjour, voire la sédentarisation de la famille au manoir de Boisson ce qui précédemment n'était que de brèves apparitions. Jamais les titres ou les noms de Boisson et d'Allègre ne furent autant arborés par les descendants du couple Laurent de la Motte de Chabrillan (° 1641, † 1721) et Marguerite de Rozel (alias Rossel) de Servas († 1736). À cette époque, il n'était pas inhabituel de voir la naissance d'un nouveau nourrisson presque tous les ans, il n'était pas exceptionnel de rencontrer des familles de plus de dix descendants. Beaucoup mouraient en bas âge, un sur quatre n'atteignait pas l'âge d'un an. Cependant dans la société aristocratique privilégiée, le recours à une nourrice pour l'allaitement préservait autant la mère que l'enfant. Certaines familles du village, qui étaient proches de la famille des seigneurs, tels les fermiers du domaine, serviteurs, nourrices ou valets, goûtèrent avantageusement de cette proximité, même si les châtelains eux même ne résidaient pas pleinement dans le pays. Cette allusion nous renvoie au 26 décembre 1698 ou Jean Savin, ménager de Boisson, qui, comme mari de feue Marie Blanc, donna récépissé de quittance de la somme de 80 livres à messire Laurent de Chabrillan, fruit d'une donation faite par feue sa mère, Marie Anne d'Angerès, lorsque Marie Blanc s'appareilla en mariage avec Jean Savin. La notoire présence du seigneur dans le village se trouve de nouveau confirmée en septembre 1706 où, accompagné par Jean Boisson, consul, il soutient la mise en possession et bénéfice du prieuré de Saint-Félix par Thomas Champetier prêtre. Il sera de tradition familiale ou, à chaque changement de desservant de la paroisse, les seigneurs afficheront leur présence. Il en sera ainsi le 13 octobre 1728, quand le père Antoine Massabiau, prêtre au diocèse de Rodez, eut en charge la paroisse, c'est le fils de Laurent, Claude de Moreton, qui y assista. Quelques années plus tard, en 1734, c'est ledit curé Antoine Massabiau qui reçu procuration pour gérer les biens et domaines du sire de Boisson, appelé au service du roi. Ce mandat se fit dans la demeure de noble Jean d'Aigalier, seigneur de la Rouvière, au lieu dit la Bégude. Il est édifiant de constater que le hameau de la Bégude se révèle assez attrayant pour attirer à demeure plusieurs maisons nobles.

Le couple formé par Laurent de Chabrillan de Boisson et Marguerite de Rozel mit au monde neuf enfants, cinq garçons et quatre filles. La biographie de Claude, le premier-né, sera proposée après l'exposé succinct de ses frères et sœurs. Le second dans l'ordre de progéniture porte le prénom de Laurent Henri dit **le chevalier d'Allègre**, capitaine de dragons, lequel, au grès des campagnes militaires, convola à Bruxelles en 1747. Vient ensuite Louis Joseph Henry, dit chevalier de Moreton, qui embrassera l'Ordre de Malte, on distingue aussi un autre Laurent qui s'honorera du titre de **seigneur de Servas**. Enfin, Joseph, le dernier des garçons, sera porteur du titre de **chevalier de Boisson**. Présent au château, le dit Joseph eut, le 19 avril 1729, à participer à l'arbitrage d'un épineux problème à propos d'une jeune fille se disant abusée, probablement par promesse d'alliance. Cette dernière porta plainte contre Louis Blanc, cardeur originaire de Boisson, fils de Denis Blanc. La demoiselle Anne Bonhomme, fille de Laurent du lieu de Gibol, se plaignit d'avoir été rendue enceinte des œuvres du dit Louis. À ce titre elle porta plainte par devant les officiers ordinaires du mandement d'Allègre, d'où un mandat d'amener et de comparaître lui fut signifié. Cette dernière demanda pour réparation, dommages et entretien du futur enfant, une somme importante. Les partis, voulant s'épargner procès et grosses dépenses, transigèrent. Le Géniteur s'engagea à prendre en charge l'enfant dès sa naissance et son éducation jusqu'à l'âge qu'il puisse gagner sa vie. Il soutint aussi de participer financièrement en donnant 99 livres pour frais de couche et allaitement durant 15 mois. Le dénouement de cette histoire finira bien, Louis Blanc, fils de Denis et de Madeleine Gard, épousera le 6 novembre 1731 Anne Bonhomme, fille de Laurent et de Gabrielle Brun. Une fillette prénommée Marie, née précocement avant l'harmonisation parentale puis mariage, sera baptisée le 19 avril 1732[1]. Après ce détour qui nous rapproche un peu plus des villageois, il nous reste à entrevoir le devenir des filles relevant du couple Laurent de Chabrillan de Boisson et Marguerite de Rozel.

Pour les demoiselles, trois devinrent religieuses, une seule, Louise, s'accouplera en 1716 (contrat de mariage le 8 juin) avec Jérémie Albouy du Pré qui accéda au grade honorable de lieutenant colonel du régiment du Médoc et au titre honorifique de chevalier de Saint Louis. Le ménage fixera sa résidence aux ***Bégudes d'Auzon***. L'intégration du couple semble, au sein du hameau, une inclusion modèle. Ce dernier, en retraite dès 1737, agrée un prêt de 212 livres à Jacques Bruguier de Cals. Le ménage du Pré ne devait pas mener une existence fortunée ni trop ostensible. Le 16 septembre 1740, dame Louise de Moreton, épouse du Pré, se retrouva veuve. Elle sollicita le chevalier de Roquebrune pour retirer du trésor Royal, à Paris, le reliquat de pension de feu son époux. Cette allocation montait à la somme de 264 livres, 6 sols, 8 deniers.

Quant à **Claude**, l'aîné, il se démarque de sa fratrie comme porteur du titre nobiliaire de comte de Chabrillan, de seigneur de Boisson, coseigneur de Lampare, mandement d'Allègre, de Saint Jean le Centenier et autres domaines. Certains actes se trouvent tout aussi complaisants à son égard puisqu'on le mentionne comme messire ***haut et puissant seigneur***.

Comme d'autres de sa lignée, Claude fit carrière dans les armées du roi, ce qui très souvent l'écartait périodiquement de tous ses domaines et

---

1- *Si la précédente relation galante finit bien, la suivante sera plus incertaine. Un des registres paroissiaux d'Allègre, en date du 16 juillet 1719, cite le baptême d'une fillette qui portera le prénom de Marie. D'une écriture cursive, le texte de sacrement mentionne Marie, fille naturelle de* ***le chevalier*** *et Blanc la mère. La mauvaise grâce et faveur du prêtre pour cet acte se fait ressentir par la mention de «ayant reçu l'eau dans la maison pour cause; laquelle naquit le 31 décembre 1717». Marie eut pour parrainage Claude Gibelin, cité comme témoin dans de nombreuses célébrations, et Marie Lévesque. Les signatures ou griffes sont grossières et empreintes de symboles et tournures accablantes pleines d'ironies. Une question demeure en suspens, qui était ce personnage cité comme chevalier ? Est ce le fruit d'un amour ancillaire ?*

DANS LE MANDEMENT D'ALLÈGRE

seigneuries. Marié vers 1727 avec Marie Verdelhan des Fourniels (née 26 février 1704), fille d'Annibal et de Françoise Levieux, le couple engendra 5 enfants. Parmi lesquels on distingue **Jacques Aimar** seul garçon lequel sera le dernier à porter du titre de **seigneur de Boisson**. Viendront à la suite trois de ses sœurs, toutes religieuses. Marie Anne et Jeanne Madeleine seront toutes qualifiées de chanoinesses, quant à Marie Madeleine, cette dernière fut promue abbesse de l'abbaye aux Bois. Une seule, prénommée Jeanne, s'appariera deux fois mais n'eut jamais d'enfant.
C'est très souvent les conjointes, les frères cadets et sœurs, qui régentaient les biens pour cause d'éloignement des comtes. Ces derniers étaient conseillers et accompagnés par des officiers, des notaires, consuls ou des fermiers de leur entourage. Les sources notariales du pays sont plus loquaces encore sur leurs assiduités, plus ou moins passagères, à Boisson. Il est notamment détaillé dans plusieurs récépissés d'actes, en particulier celui du **4 décembre 1736**. Ce document concerne la quittance d'une vieille donation, dévolue à Anne Ginoux, ancienne servante de dame Marguerite de Rozel, dans son testament. C'est la fille de la donatrice, dame Louise, séjournant aux Bégudes, épouse de Gérémie du Pré, qui honora le bienfait de sa mère. Cette offrande consistait en deux linceuls et plusieurs accoutrements (vêtements). Le hameau de la Bégude apparaît comme suffisamment attractif puisque, vers 1700, on note la présence d'une maison d'hoste, alias une auberge, à l'enseigne du cheval vert. En septembre 1741, c'est dame Louise du Pré, alias de Moreton, se retrouvant veuve à cette époque, qui octroya quittance de la somme de 212 livres pour règlement de promesses faites à Jacques Bruguier de Cals. Le 3 février 1742, c'est la propre fille de dame Louise, Marie Anne Dupré, qui se manifeste pour divulguer ses propres vœux testamentaires. En effet se trouvant indisposée de son corps, dame Marie déclare offrir aux pauvres 12 livres payables l'an de son décès et à tous ses prétendants et ayants droit 5 sols. Elle fait ensuite, dans le château de feu son père, sa mère Louise pour unique héritière. Les témoins furent Joseph Martin, menuisier, Martin Silvin, travailleur, Dominique Tal(u)lhan, serrurier et autres. En 1750, le 7 juin, c'est encore un frère puîné de Claude, comte et seigneur de Boisson, qui transige pour de multiples et vastes travaux à réaliser dans le village même, mais aussi dans le manoir familial. Ce jour ce fut donc messire Louis de Moreton Chabrillan, chevalier de Malte, présent à Boisson, qui, comme porteur d'une procuration, procéda à l'attribution des travaux. Ce pouvoir émanait de Jacques Verdelhan des Fourniels, pourvu de multiples offices comme conseiller du roi, chargé des affaires du roi de Pologne, etc..., lequel demeurait à Paris. Monsieur Verdelhan, secrétaire du roi, disposait à l'intérieur du village d'une demeure et formulait le désirs de construire et bâtir de nombreux aménagements. Parmi ces agencements se trouvait la construction d'un arc situé en surplomb du chemin public de sorte toutefois que l'on puisse librement et sans encombre passer et repasser dessous. C'est maître maçon **Jean Coste** qui fut chargé de la tâche de remettre en état la muraille du Claux. Parallèlement à ceci, le dit artisan devra s'attacher à la restauration des créneaux du château, l'acte fut signé dans le dit château.
Quant les châtelains de Boisson recouvraient la quiétude, étant éloignés des champs de bataille, partagés sur leurs divers domaines et résidences ils reprenaient leurs affaires en main.
Il en sera ainsi le 22 février 1740, lorsque messire Claude afferma à François Félines et Antoine Barry, ménager et marchand mangonnier (marchand de poissons), tous ses domaines et appartenances, parties du château, y compris ceux qui avaient précédemment été arrentés à Vincent Guiraud et Simon Vincent. Le seigneur, lors de la signature du contrat, n'oublia pas d'indiquer la conservation et jouissance de la **salle de réception** et la **chambre du Château**, mais aussi, noblesse oblige, le **grand palier voûté** et **l'écurie** se réservant aussi le droit de champart (pourcentage sur les produits). Les signataires s'engagèrent ainsi à verser chaque année la somme estimable de 800 livres à Dame Louise du Pré, sœur du bailleur. Cet acte se fit dans le château en la présence d'Antoine Boudier seigneur de Laribal, juge de Robiac .
Jacques Aimar sera le seul et dernier à porter le titre de **seigneur de Boisson**. Il naquit dans le château de Saint-Jean le Centenier le 10 janvier 1729 et expirera à Paris le 22 octobre 1802. La cour majestueuse des monarques, autant que les services et devoirs qui leurs étaient redonnés, éloignèrent presque définitivement le seigneur de Boisson de ses amarrages provinciaux. Seule l'union qu'il forma avec sa future épouse, qui était aussi sa cousine germaine, pouvait quelque peu le rattacher au pays. C'est dans la capitale, le 1 mars 1752, que furent scellées ses épousailles avec dame Bathilde, Madeleine, Félicité Verdelhan des Fourniels (°1732), fille de Jacques et de Marie Madeleine Morin de la Sablonnière.
Le comte Jacques Aimar, plus que ses pairs, se couvrit de blessures autant que de gloire dans les multiples conflits qui se déroulèrent autant à l'intérieur des frontières du Royaume qu'à l'extérieur. Dès l'âge de 13 ans, le voici recensé page du Roi Louis XV, il cumule alors divers diplômes et grades, lieutenant général des armées du roi, capitaine des gardes de Monsieur, commandeur de l'ordre de Saint Lazare, etc... Arrive la Révolution qui mis bas la royauté et la plupart des représentants de l'aristocratie, nous le retrouvons alors commandant la 22ème division de l'armée du Centre, en 1793, pour finir général de division de l'armée intérieure. Ses états de services, ses blessures, l'éloignèrent-t-ils de sa compagne puisque, à l'encontre de ses aïeux, Jacques Aimar et Bathilde Madeleine Félicité, n'auront qu'un seul enfant ?. Un fils, prénommé Jacques Henry, qui fondera sa lignée loin de Boisson, qu'il ne possédait ni ne revendiquait plus. Il est à discerner qu'avant les dernières années de l'Ancien Régime, la vieille noblesse, trop fastueuse, connut une crise financière suivie d'endettement. Si les de Chabrillan de Boisson surmontèrent la Révolution, il n'en fut pas de même pour ce qui regarde leur fortune, laquelle avait été déjà entamée par le père d'Aymar. Cet affaiblissement de richesse sera une aubaine au profit de la bourgeoisie, constituée de gens de la basoche, c'est à dire notaires, avoués, gens de lois, conseillers.
Pendant et avant cette transition historique, se maintenait une famille résidant du côté de Rivière de Theyrargues. Cette souche n'appartenait pas au second ordre mais, à force de volonté, parviendra à la propriété du domaine et Château de Boisson. Ces nouveaux occupants étaient porteurs du patronyme de **Boudier de Laribal**. La disparition des archives et du chartrier de Boisson ne nous permettent pas de divulguer l'acte d'acquisition, à la fin du XVIIIe siècle. Cependant les sources notariales dévoilent le germe et la progressive ascension sociale de cette famille qui n'était pas originaire du pays.

Boudier de Laribal

C'est dans l'entourage et soutien des comtes puis marquis, seigneurs de Rivières de Theyrargues, que les **Boudier de Laribal** puisèrent leur notoriété. Les premiers instruments de cette expansion furent tout d'abord de convoler avec leurs binômes déjà honorablement assis dans le pays. C'est ainsi que, le 29 janvier 1689, fut signé le contrat de mariage de Jean Boudier de Laribal, qualifié de docteur en droit et de seigneur du Pueh et de la Fosse, fils d'autre Jean et de feue Phélize de Chabrier qui résidaient à présent à Rivières. Sa future épouse n'était autre que demoiselle Marie Malbec, fille de Pierre, traité de chirurgien, de maître apothicaire et surtout juge et maire de Rivières. La future apportait dans son panier dotal pas moins de 3500 livres.
Mais c'est un autre facteur qui, en début de l'année 1690, occasionna la future implantation domaniale des Boudier à Boisson. Le prélude a pour origine une libéralité qui émanait de damoiselle Marie Félicie de Budos, vicomtesse de Theyrargues. Ce bienfait se composait d'une métairie, maison et dépendances au profit d'un tourangeau, noble Henry Hercule de Gilibert, seigneur de Bonnefoy et de Laribal, lieutenant en la grande louveterie de France, fils unique de Claude et de feu **Madeleine de Boudier**. On croise messire de Gilibert dans l'entourage de mademoiselle de Portes, à Rivières. Ses apparitions éphémères et ses fonctions de louvetier engagèrent ce dernier à choisir un procureur pour administrer ses biens et protéger ses intérêts. Le choix se porta sur son oncle messire **Jean Bourdier**, sieur de la Fosse, docteur en droit, habitant de Chamborigaud. On ignore aujourd'hui si c'est sur un achat ou donation que, quelques années plus tard, ce même Jean Bourdier succédera aux biens et domaines de messire Gilibert. On distingue alors que ledit Jean ajoutera à son patronyme celui de Laribal. En 1705, c'est dans la maison des Boudier, sise à Boisson, que fut élaboré l'accord de mariage signé entre Jean Joyeux, travailleur de terre à la journée, avec Isabeau Castillon. Deux années plus tard apparaît un conflit de propriété au sujet d'une pièce de terre occasionnant une rencontre entre le prieur de Boisson, Thomas Champetier, et Jean Bourdier de Laribal. D'un commun accord, c'est Pierre Malbec, maire de Rivières, qui sera chargé de concilier les deux comparses pour éteindre le problème. Plusieurs années plus tard, Marie, fille de feu Pierre Malbec, se retrouvant veuve de Jean Boudier de Laribal, baille le terroir de la Rouveirolles à titre d'albergement (contrat féodal et loyer perpétuel) à Jean Tarpin, travailleur de terre à Allègre. Devenue fort âgée, en 1738, elle donna procuration au prieur de Rivières, Simon Delatour, pour la représenter au mariage de son fils Antoine Boudier de Laribal, avocat, avec demoiselle Madeleine Planton, originaire de Robiac. Assez regardant pour ce qui concerne ses appétits comptables, le jeune marié n'oubliera pas de rappeler à madame sa belle mère, Claudine de Veau, veuve Pla(n)tonet, avoir baillé à celle ci plusieurs meubles et prêts d'argent évalués à 1800 livres. La dame donne son consentement mais pour la somme de 1500 livres seulement. Est ce sur recommandation de Joseph Boudier, prieur de Saint-Privat de Rivières, qu'en 1770, le 63ème évêque d'Uzès, monseigneur Bonaventure Bouyn, convoqua au palais épiscopal, Antoine Boudier de Laribal, avocat et viguier de Saint Ambroix. Le sujet consistait à intervenir sur des droits épiscopaux dans

LES FAITS DIVERS DE L'HISTOIRE

la paroisse de Berrias. Procédurier autant qu'exigeant, le sieur Antoine de Laribal enjoint, en 1772, auprès de Antoine Bécas, tuilier demeurant à Boisson, qu'après avoir acheté une pièce de terrain à Louis Blanc, ce dernier à outrepassé ses droits. Sur un terrain sis à proximité de Lapparantz, Antoine Bécas fit construire, sans droit ni titre, une maison, pailler, écurie. De plus, il lui est reproché aussi et surtout d'avoir ouvert ses fenêtres qui donnent regard sur la Maison du sieur de Laribal. Consterné, celui ci promet de fermer les ouvertures avec des bonnes pierres, chaux et sable. Plus conciliant, ce jour là, il afferma pour sept années son domaine de Boisson, à Pierre et Louis Rousset, laboureurs, pour la somme de 1400 livres à verser chaque année. Enfin, vers les dernières décennies qui précèdent la fin de l'Ancien Régime, le 25 janvier 1777, c'est dans le Château de **Simon Boudier de Laribal** à Boisson que le père Antoine Chabert, prêtre de Rivières, transige une quittance. Le 18 septembre 1785, c'est désormais qualifié de seigneur et propriétaire, que le dit Simon accorde un bail ***«à mis fruit et bonne miège des terres à blé et labourines»*** à Pierre et Simon Mazelier et Pierre Bouat. Nous allons conclure cette projection sur les Boudier sur un acte autant surprenant qu'inattendu. L'objet de ce dernier acte se déroula en présence du seigneur de Boisson en 1781. Ce jour là fut scellée une résiliation du mariage de Jean Brahic et Brésite Malignon. Les raisons invoquées sont définies en ces termes : ***«se sentant une répugnance invincible réciproque pour en venir à la consommation de mariage, aussi préfèrent-ils de renoncer mutuellement»***...

Résidant couramment à Boisson, les Boudier obtinrent officiellement le toponyme de Boisson en complément de leur nom originel. En 1874, parut dans le journal officiel de la République française une demande exposée par **Simon**, **Pierre**, **Jean Boudier de Laribal**, propriétaire né à Boisson, lequel sollicite auprès du garde des sceaux à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom patronymique celui de **Boisson**.

Jean-Marc De Béthune

Le chantier REMPART - Familles Rurales

Pour la huitième année nous avons accueilli sur le site du Castrum un groupe de jeunes dans le cadre des chantiers REMPART. Ils étaient sept, arrivant de tous les horizons. Tom était le local de la troupe car il nous venait de Saint Hippolyte du Fort, pour les autres le voyage avait été plus long. Depuis les Pyrénées Orientales pour

Guillaume, l'Île et Vilaine pour Loick et le Maine et Loire pour Côme. Milène et Bastien étaient nos Parisiens de l'année, quant à Shana sont lieu de résidence est l'Angola.

Depuis qu'il est entré dans la vie active, Antoine est devenu moins disponible pour animer et encadrer les chantiers, aussi avions nous recruté Cécile pour se charger de cette tâche, une dynamique jeune femme qui a rempli son rôle avec brio et compétence, et pas seulement sur notre chantier puisqu'elle a assuré ensuite

l'encadrement du chantier au Montalet. D'ailleurs leur association nous avait prêté leur mini-bus ce qui a permis une grande autonomie de mouvement au groupe et éviter ainsi à certains bénévoles la contrainte de convoyer nos jeunes chaque matin et chaque soir. L'encadrement technique était assuré par Jean-Pierre de Familles Rurales qui était en charge de sécuriser la surface de la plateforme de la table d'orientation et reconstruire un escalier d'accès plus large.

Pour notre groupe REMPART, l'objectif était de réaliser un bel accès

à la faïsse sur laquelle se trouve la plateforme de la table, sous la forme d'une courte calade et d'un escalier maçonné.

La cohésion de l'équipe s'est faite très rapidement et l'intégration avec les intervenants de Familles Rurales n'a posé aucun problème. Tout le monde a rapidement été dans le bain et s'est mis à l'œuvre avec enthousiasme.

L'équipe de Jean-Pierre et une partie de nos jeunes ont pris en charge la dé-construction partielle du sommet de la plateforme et en particulier de son pourtour afin de les ré-assembler à l'aide d'un

mortier de chaux pour assurer une plus grande solidité. Des tubes seraient installés verticalement à espace régulier pour servir d'ancrage à une rambarde de sécurité en rondins de bois. Les deux groupes ont tout

COLLABORATIONS ASSOCIATIVES

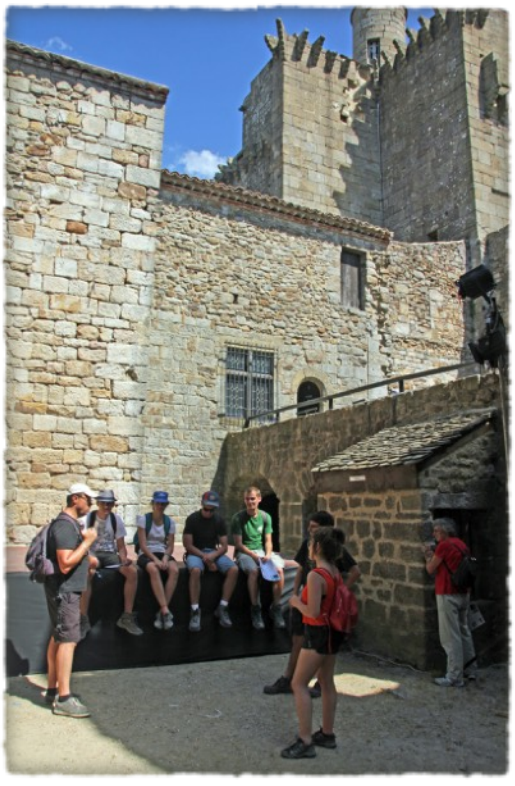

de suite travaillé en bonne intelligence et nos jeunes se sont tout de suite montrés enthousiastes et dynamiques et le chantier a progressé rapidement. La chaleur est intense et le travail relativement dur, aussi les après-midi sont consacrés à la détente. Outre les sorties à la rivière, nous sommes allé rendre visite à nos confrères des châteaux de Portes et de Montalet ainsi que d'une promenade dans la fraîcheur de la grotte de la Cocalière.

Des visites studieuses au cours desquelles nos jeunes ont été particulièrement attentifs aux explications de Lionel au château de Portes, où nous avons goûté ensuite à l'ombre des pins, face au mont Lozère. Au Montalet, ils prirent le temps de tester les jeux médiévaux et revêtir une cotte de maille.

Nos jeunes ont bien sûr participé activement à la fête médiévale.

Une détente bien méritée car le chantier avance à grands pas, il est vrai que les gens de Familles Rurales n'ont pas chômé non plus.

La plateforme est maintenant terminée et

la calade ne manque que de son remplissage de sable et de chaux qui assurera la cohésion des pierres. Mais quinze jours passent très vite et le séjour est bientôt terminé. Pour le dernier soir c'est au Castrum que les jeunes et les bénévoles se sont retrouvés pour partager une délicieuse paella.

Jacques Rey

Nous devons encore remercier chaleureusement **Michel Largeron** et **Dominique Lopez** qui ont logé une nouvelle fois les filles et accueilli régulièrement la totalité du groupe pour partager le repas. Merci de tout cœur.

COLLABORATIONS ASSOCIATIVES

Le Castellas de Bouquet :

Sept journées chantiers ont été effectuées cette année au castellas de Bouquet. La plupart des journées chantiers ont été effectuées sous un ciel alternant souvent soleil et nuages voire brouillard, et donnant de magnifiques effets d'ombres et de lumières sur le panorama d'exception qu'offre le castellas. Cela a permis à Jacques Rey de faire de très belles photos que vous pouvez retrouver sur le site Internet http://castellasdebouquet.e-monsite.com. Ainsi, vous pouvez par exemple découvrir des photos du château d'Allègre avec en arrière-plan le Tanargue enneigé. Ou le sommet du

Ventoux reposant sur un lit de nuages. Nous avions terminé l'année 2017 par un gros travail de débroussaillage aux abords du château et nous avions laissé un immense tas de végétaux coupés.

En mars, le premier chantier de l'année a donc été en grande partie consacré à son élimination grâce au broyeur prêté par la municipalité. Le broyeur étant trop large et trop lourd pour être amené manuellement jusqu'au lieu adéquat, il a fallu organiser une chaîne pour acheminer tous ces branchages jusqu'à la machine. Pratiquement tous les bénévoles présents ont participé à ce travail de longue haleine. Madame la maire, en visite sur le site, nous a prêté main forte. À peine le tas éliminé que les bénévoles repartaient de plus belle dans le débroussaillage afin de continuer à alimenter le broyeur projetant les déchets dans la benne d'un camion jusqu'à ce que la pluie nous chasse. Le brouillard et l'humidité du mois d'avril n'ont pas découragé les bénévoles. Ces derniers se sont armés une nouvelle fois de sécateurs, de cisailles et de tronçonneuse pour finir le travail de dégagements entre les maisons du village et le goulet d'entrée du castellas. Ce travail a été délicat pour Olivier et sa tronçonneuse car très souvent des pierres se sont incrustées dans les racines. Les branches basses ont été élaguées afin de faciliter le passage. Les coupes d'arbres et d'arbustes sont sélectives. Le but est de permettre aux érables de Montpellier d'être débarrassés de la gangue de la garrigue et de se développer plus harmonieusement. En

outre, cela protège les murs qui sont souvent détériorés par la nature envahissante. Au mois de mai, sous un superbe soleil, Il a été décidé de porter nos efforts de débroussaillage sur la base de la falaise qui porte le château, un ancien chemin partant du DFCI la longeait auparavant. Cécile, Anne, Laurent et Lionel n'ont pas tardé à se frayer un chemin permettant d'atteindre les bases de la muraille supportant l'espace dégagé durant l'hiver. La taille des blocs de certaines parties de l'enceinte laisse à penser à une construction antérieure à l'époque médiévale. S'agit-il des bases de l'oppidum qu'évoquent Alain Bouras et Jean-Marc de Béthune dans leur ouvrage consacré au castellas ? Ce travail donne une nouvelle vision du site. Le dégagement permet de constater que des constructions existaient à la base de la falaise. Des trous de poutres et l'encastrement d'une toiture ont été trouvés dans le rocher. Il se peut que ces marques correspondent à une maladrerie qui aurait existé au moyen-âge. Ce travail s'est poursuivi au mois de juin et a permis de dégager l'ancien chemin sur la totalité de la base de la falaise. D'autres marques ont été trouvées sur le rocher et une sorte d'abri sous roche a été découvert. Quelques constructions maçonnées ont aussi été découvertes sans parler des tonnes de pierres taillées issues des murs effondrés du castellas. Quelques semaines

auparavant la municipalité a fait élargir le DFCI ce qui a permis de dégager les maisons du village les plus proches et de découvrir une superbe salle voûtée. Lors de ces journées chantiers Frédéric s'est pratiquement exclusivement consacré à décaisser le goulet d'entrée du castellas, aidé par Laurent, Anne ou Dominique. L'objectif est de trouver le chemin originel en parti comblé par les pierres issues des deux tours qui le surplombent et une accumulation d'humus. Fred a atteint la roche mère à l'entrée du goulet sans trouver la calade qu'il escomptait. Le niveau du chemin a baissé de plus d'un mètre à certains endroits et on peut imaginer qu'il n'est pas au bout ses peines car des tonnes d'éboulis restent à évacuer. De son côté Claude s'est escrimé à construire, avec les pierres dégagées, un accès à la plateforme sommitale. Le roi de la pierre sèche a construit un bel ensemble facilitant le passage pour atteindre les tables de

COLLABORATIONS ASSOCIATIVES

pique-nique. Ces deux chantiers ingrats qui semblent expédiés en quelques lignes ont pourtant occupé à plein temps nos deux amis qui n'ont pas lésiné. Le travail de débroussaillement a repris au mois de septembre après les pluies du mois d'août qui ont boosté la végétation. Jacques, Marie-Claude, Marc et Lionel se sont attaqués aux arbustes situés près du mur extérieur le plus éloigné de l'entrée du site. Un nouvel amoncellement de déchets végétaux qu'il faudra broyer a été reconstitué. Précipitations qui ont eu des conséquences néfastes. En effet, Le mur de soutien de la grande

plateforme a été emporté. Un gros travail à reprendre afin de sécuriser le lieu. De son côté, Cécile a apporté son matériel de spéléo pour descendre dans la citerne, car il a été décidé que le grand chantier de cette année sera la réfection du crépi d'étanchéité intérieur. Aidée par Nicolas, Anne, Jacques, Jean-Marc et Kamel, elle a tout d'abord extrait l'échafaudage qui avait servi à refaire la voute et les quelques pierres qui étaient retombées au fond. L'équipe a ensuite étayé la pierre subsistante de l'ancien trou d'homme qui s'est fissurée et menaçait de tomber. L'opération a été délicate car le passage est étroit et qu'il ne fallait pas s'appuyer sur la pierre défaillante. De leur côté Lionel et Marc ont mis en évidence la base d'un nouveau mur à proximité de la citerne. Au mois d'octobre, les bénévoles se sont exclusivement consacrés au travail autour et dans la citerne. Avant cela, il a fallu acheminer le matériel, l'eau et le sable nécessaire pour faire du mortier. Cécile et Bérénice ont piqueté une grande partie du tuileau et du mortier afin d'assainir les parois. Ce travail est nécessaire afin de pouvoir par la suite faire un nouveau jointoyage. Le reste de l'équipe a passé la journée a décaisser tout autour de la citerne afin de créer un espace susceptible d'accueillir un impluvium. Ce dernier permettant de recueillir les eaux de pluies qui seraient ensuite déversées dans la citerne. Ce décaissement a permis de mettre au jour les bases du mur du bâtiment surplombant la citerne et qui jadis permettait de la remplir en recueillant les eaux du toit. Nous avons aussi découvert de très belles pierres de taille dont une magnifique clé de voûte. Frédéric et Hervé ont commencé à construire l'impluvium avec les pierres plates que le reste de l'équipe dégageait des éboulis. Nous n'étions que quatre au

mois de novembre pour continuer le chantier malgré un magnifique soleil et un paysage exceptionnel que nous a offert le castellas. De nombreuses pierres taillées ont été dégagées et l'on a

aussi commencé à dessoucher les arbres et arbustes à proximité de la citerne afin de la protéger. Ce fut aussi l'occasion de faire visiter le site à de nombreuses personnes de passage. Cécile et Lionel se sont retrouvés au mois de décembre, dans le froid et le vent, pour un chantier non prévu, pour poursuivre le travail de découverte des murs situés au-delà de la citerne. Cette année encore, un gros

travail a été mené par une équipe, certes réduite, mais enthousiaste qui a fait évoluer l'aménagement paysager du castellas.

Lionel Haspel

Sommaire du numéro :

Édito du Président Page 1

Chroniques du Château d'Allègre 2018

Chantiers du samedi Page 2/5
Les Fêtes au Castrum Page 6/7
Le Castrum en images Page 8/9

Les faits divers de l'histoire

Le village, la paroisse, les hommes de Saint-Félix de Boisson Page 10/16

Chroniques du Château d'Allègre 2018

Chantier REMPART 2018 Page 16/17

Collaborations Associatives

Le Castellas de Bouquet Page 18/19

Association de Sauvegarde du Château d'Allègre
Maison de l'Eau
30500 Allègre-les-Fumades
Messagerie: infos@chateaudallegre.com
Site Internet: www.chateaudallegre.com

L'association de Sauvegarde du Château d'Allègre est une association loi 1901. Elle a pour objet la sauvegarde, la mise en valeur, l'animation culturelle du château et de son site ainsi que toutes recherches et études historiques et archéologiques s'y rapportant.
Le château d'Allègre est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.
Les bénévoles se retrouvent au château le 1er samedi de chaque mois pour œuvrer à la sauvegarde et à la restauration des bâtiments et du site.

N'hésitez pas à les rejoindre !

LES RENDEZ-VOUS DE 2019

Ces dates sont dores et déjà actées:

23 février	Assemblée générale de l'Association Château d'Allègre Elle aura lieu à partir de 14 h 30 au foyer d'Auzon
22 mars	Assemblée générale de l'Association Castellas de Bouquet Elle aura lieu à partir de 18 heures à la Mairie - Le Puech
fin avril	Médiévale de la Grenouille - St-Jean-de-Maruéjols Organisée par la Guilde de la Grenouille
15 au 26 juillet	Chantier des bénévoles REMPART
18 juillet	Brassens au Féminin Céline Klisinski
19 juillet	Concert Pop Folk Le gONG (le Grand Orchestre Non Gouvernemental)
20 juillet	Médiévale au Castrum À partir de 17 h : animations et visites du château 20 h 30 : Le banquet suivi du bal avec Cabr'e Can
6 août	Fête du château de Montalet
14 & 15 septembre	Journées Européennes du Patrimoine Cabre d'Or, Exposition et visites commentées, cuisson de fougasses dans le four du Castrum

Ce journal a été entièrement réalisé par les membres de l'association et plus particulièrement : Bernard Mathieu, Jean-Marc de Béthune, Lionel Haspel et Jacques Rey.
Conception et mise en page : Jacques Rey.
Crédit Photos : Lionel Haspel, Marie-Claude Haspel et Jacques Rey. Illustrations de l'article de J-M De Béthune : Wikipedia / J. rey.